

Les bénéfices socio-économiques de l'habitat participatif

L'habitat participatif, une manière socialement innovante d'habiter autrement !

Compte rendu d'analyse des données statistiques

Avril 2021



Organisme : HAB-FAB SCIC SA

Adresse : 121 rue Fontcouverte, Halle Tropisme Bureau 27, 34070 Montpellier

Tél : 04 11 65 50 50

Mel général : contact@hab-fab.com



REMERCIEMENTS

Remerciements pour la participation des habitants à l'étude expérimentale dédiée à l'habitat participatif.

L'équipe d'Hab-Fab tenait à remercier chaleureusement les habitants ayant répondu au formulaire destiné à connaître leur mode de vie depuis leur emménagement dans un habitat partagé. Leur collaboration a joué un rôle essentiel dans l'élaboration et la production de ce compte rendu d'analyse statistique. Leurs retours d'expérience sont un élément fondamental dans l'évaluation de cette innovation sociale. Il paraît nécessaire de mesurer l'impact social de l'habitat participatif envers les bénéficiaires des projets sur le plan économique, social, humain, territorial et environnemental. Nous vous remercions vivement pour votre collaboration et l'engagement que vous portez à l'habitat participatif.

L'équipe d'Hab-Fab.

A l'ensemble des 22 habitats participatifs ayant répondu à l'enquête :

- Les Voisins du Quais (Métropole européenne de Lille)
- Lieu Commun (Ville et Eurométropole de Strasbourg)
- Urban'hôtes (Ville et Eurométropole de Strasbourg)
- L'Enorme Alien (Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole)
- Le Groupe du 4 mars (Lyon Métropole)
- MagnyEthique (Cublize, Auvergne-Rhône-Alpes)
- Le Coteau de la Chaudanne (Grézieu-la-Varenne, Auvergne-Rhône-Alpes)
- Les Castors du Crêt de Roc (Saint-Etienne Métropole)
- Au Clair du quartier (Grenoble-Alpes Métropole)
- Helix (Meylan, Grenoble-Alpes Métropole)
- Les Naïfs (Meylan, Grenoble-Alpes Métropole)
- Hedina (Biot, Provence-Alpes-Côtes d'Azur)
- Mascobado (Montpellier Méditerranée Métropole)
- Abricoop (Toulouse Métropole)

- Penjat (Auch, Occitanie)
- Escapades (Nantes Métropole)
- Les Petits Moulins (Rezé, Nantes Métropole)
- Les amis de Max (Rennes Métropole)
- Les Zécobatisseurs (Louvigny, Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole)
- Le Hameau Partagé (Saint-Jean-de-Braye, Orléans Métropole)
- Les P'tits Ensemble(s) (Guérande, Bretagne)
- Le Fil (Le Bono, Bretagne)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
MATÉRIEL ET MÉTHODES	7
RÉSULTATS	9
I- Identification et modes d'accèsion à la propriété.....	9
1) Identification	9
2) Modes d'accèsion à la propriété	11
II- Qualité et mode de vie.....	13
1) Niveau de satisfaction dans la vie	14
2) Sentiment de bien-être et perception de l'état de santé	17
3) Liens sociaux	20
4) Intégration et isolement	23
5) Niveau de sécurité	26
6) Vie associative.....	29
7) Sensibilisation environnementale.....	31
8) Modes de déplacement	33
III- Budget et pratiques de consommation	37
1) Répartition globale du budget des ménages	38
2) Logement.....	42
3) Transport	46
4) Services : garde d'enfants et aide à domicile	47
5) Consommation durable et éco-responsable	49
6) Pratiques collaboratives.....	52
PERTINENCE DES RÉSULTATS	55
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS	57
CONCLUSION.....	61
BIBLIOGRAPHIE.....	62

INTRODUCTION

L'expérience de la vie en collectivité en habitat participatif n'a principalement été mesurée que par le biais de témoignages d'habitants. Beaucoup de retours d'expérience ont jusqu'alors été réalisés grâce à la prise de parole des résidents en habitat groupé, ou encore dans des écrits théoriques. Les plaidoyers au profit de l'habitat participatif pourraient affirmer que ce mode de « vivre-ensemble » permettrait des économies quotidiennes et favoriserait le bien-être de ses résidents. Or, aucune recherche statistique n'a été proposée afin d'évaluer les bénéfices probables de l'habitat participatif.

Dans le cadre de son activité de conseil et d'accompagnement à la réalisation de projet d'habitat partagé en Occitanie, la SCIC Hab-Fab a voulu collecter des données chiffrées sur les avantages socio-économiques qu'offrirait ce mode d'habitation.

La réponse à ce manque de données statistiques pourrait permettre aux collectivités territoriales de valoriser et de développer davantage cet habitat dans leur politique de logement.

Afin d'évaluer les bénéfices envisageables de l'habitat participatif, nous avons voulu recueillir des informations concernant la qualité de vie des habitants ainsi que leurs pratiques de consommation en étudiant leurs dépenses. A travers ce questionnaire, nous souhaitons collecter des données qualitatives et quantitatives sur le mode de vie et le budget de consommation des ménages résidant en habitat partagé. Ce retour d'expérience s'est fait par le biais d'un sondage contenant une majorité de questions fermées. L'ambition était par la suite de comparer les données recueillies, si possible, avec celles des statistiques officielles notamment celles de l'INSEE.

En définitive, l'objectif de cette enquête est d'illustrer à l'aide d'éléments statistiques les impacts économiques et sociaux de la réalisation d'un projet d'habitat participatif en France pour encourager un changement quant aux politiques publiques.

Les résultats du questionnaire sont traités de manière anonyme. Certains paramètres tels que le sexe, la catégorie-socioprofessionnelle et la situation familiale nous permettent d'identifier statistiquement les individus. Le but étant d'objectiver de manière quantitative les informations, afin de les confronter un maximum avec les statistiques officielles.

Nous nous sommes donc demandé quels sont les coûts et les bénéfices socio-économiques pour les collectifs vivant en habitat participatif.

D'autres interrogations nous sont alors parvenues tout au long de la recherche, nous aidant ainsi à élaborer le sondage.

Quels éléments nous permettent de mesurer le coût global d'un habitat participatif ? Comment mesure-t-on l'impact social d'un habitat participatif ? La réalisation d'un habitat groupé offre-t-elle une plus-value sociale et émotionnelle à ses bénéficiaires ? Dans quelles mesures l'habitat participatif génère-t-il des gains socio-économiques plus importants qu'une copropriété de type « classique » ? En quoi l'habitat partagé témoigne-t-il d'un mode de vie solidaire, qualitatif au niveau du bien-être et du budget de consommation des ménages ? Dans quels champs d'action intervient l'habitat participatif ?

La capacité d'étudier statistiquement les groupes d'habitants quant à leur mode de vie et leurs pratiques de consommation ne permettra que de saisir quelques tendances. Nous tenons à préciser que l'ambition d'Hab-Fab n'est pas de réaliser une étude parfaitement représentative, ni d'établir une réalité sociale applicable à tous les habitats participatifs répertoriés en France. Nous souhaitons avant tout mettre en valeur les comportements des habitants dans leur rapport à la consommation et à leur mode de vie. Un des points forts de cette enquête expérimentale est d'évaluer le niveau de satisfaction dans la vie des ménages et leur bien-être quotidien depuis leur emménagement dans leur logement. Cette étude pourrait ainsi être un point d'amorçage quant à l'élaboration d'autres sondages sur cette « initiative solidaire »¹.

¹ RICHEZ-BATTESTI, Nadine et VALLADE, Delphine, « ESS, territoire et régime de solidarité : l'innovation sociale comme levier pour une « ville solidaire » ? », *Revue Management et Avenir*, novembre 2017, Vol.97(7), pp. 107.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le questionnaire s'adresse à tous les habitants résidant en habitat participatif en France, sous réserve particulière de sa localisation. Il doit être rempli par une personne majeure. Cependant, il est destiné à être complété uniquement par un membre du foyer, c'est-à-dire un questionnaire par ménage. Pour des raisons de comparaison avec les données officielles, les répondants doivent vivre dans un habitat participatif situé dans une grande ville (plus de 100 000 habitants), dans une métropole française, ou proche de l'une d'entre d'elle. La date de conception, de construction de l'habitat et celle d'emménagement des habitants n'est pas un critère éliminatoire au remplissage du questionnaire.

Liste des 18 habitats participatifs faisant partie de l'échantillon étudié :

- Les Voisins du Quais (Métropole européenne de Lille)
- Lieu Commun (Ville et Eurométropole de Strasbourg)
- Urban'hôtes (Ville et Eurométropole de Strasbourg)
- L'Enorme Alien (Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole)
- Le Groupe du 4 mars (Lyon Métropole)
- Le Coteau de la Chaudanne (Grézieu-la-Varenne, Auvergne-Rhône-Alpes)
- Les Castors du Crêt de Roc (Saint-Etienne Métropole)
- Au Clair du quartier (Grenoble-Alpes Métropole)
- Helix (Meylan, Grenoble-Alpes Métropole)
- Les Naïfs (Meylan, Grenoble-Alpes Métropole)
- Hedina (Biot, Provence-Alpes-Côtes d'Azur)
- MasCobado (Montpellier Méditerranée Métropole)
- Abricoop (Toulouse Métropole)
- Escapades (Nantes Métropole)
- Les Petits Moulins (Rezé, Nantes Métropole)
- Les amis de Max (Rennes Métropole)
- Les Zécobatisseurs (Louvigny, Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole)
- Le Hameau Partagé (Saint-Jean-de-Braye, Orléans Métropole)

Avant la réalisation du sondage, un travail d'investigation important s'est effectué. De nombreuses recherches d'informations sur l'habitat participatif ont été faites à partir d'écrits théoriques (mémoires, thèses, articles scientifiques...), des retours d'expérience, des témoignages, des comptes rendus d'évènements (comme les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif), des documentaires et des vidéos explicatives.

Ensuite, une recherche spécifique s'est centrée sur les études statistiques de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), mais aussi celles d'autres organismes comme celles du CRÉDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), via des comptes rendus d'enquête. Nous nous sommes renseignés sur le niveau de bien-être et les pratiques de consommation, principalement via le budget des ménages, d'un foyer vivant dans une grande ville ou une métropole française. A l'aide de ces données statistiques officielles, nous avons élaboré un questionnaire répondant au maximum notre problématique. La conception du sondage s'est réalisée grâce à un outil de création de formulaire en ligne.

S'en est suivi une phase de diffusion du questionnaire divisée en deux temps : une première transmission durant laquelle les enquêtés ont pu répondre pendant deux semaines, puis une seconde diffusion qui s'est prolongée pour un mois supplémentaire. Au total, les enquêtés ont eu 48 jours pour y répondre (du 27 janvier 2021 au 15 mars 2021). Nous avons diffusé le sondage par mail, en l'envoyant à l'adresse des groupes d'habitants résidant en habitat groupé. Nous avons demandé aux habitants de diffuser au maximum l'enquête à leurs voisins et aux autres habitants d'habitats partagés. L'enquête a également été publiée sur les réseaux sociaux d'Hab-Fab. Enfin, une lettre d'information du mois de février a été transmise aux abonnés pour qu'ils puissent suivre les actualités de l'habitat participatif en Occitanie, et ainsi compléter notre sondage. Nous avons évoqué l'enjeu important d'avoir un taux de réponse élevé pour disposer de données exploitables.

Finalement, nous avons traité les données collectées puis nous avons réalisé ce compte rendu d'analyse afin de restituer des conclusions tirées de cette étude. Il faut préciser que ce travail est expérimental et non exhaustif. Nous expliquerons ultérieurement les limites et les points améliorables de cette étude.

RÉSULTATS

I- Identification et modes d'accèsion à la propriété

Cette première partie permet d'avoir une idée générale sur les caractéristiques et le profil social des habitants résidant en habitat participatif, ainsi que sur leur statut d'occupation de leur propriété principale.

1) Identification

Parmi les 36 ménages interrogés vivant en habitat participatif, 52,8 % (19 réponses) sont des hommes et 47,2 % (17 réponses) sont des femmes. Nous avons eu quasiment autant de réponses d'hommes que de femmes sur ce questionnaire. Les habitants âgés de 60 ans et plus représentent plus d'un tiers du total des habitants interrogés, dont 7 personnes sont des hommes et 8 personnes sont des femmes.

Les âges varient entre 34 et 84 ans, donc l'étendue de cette série statistique est de 50 ans. L'âge moyen des enquêtés est de 54 ans. Il y a eu 18 réponses pour les personnes ayant entre 34 et 53 ans et 18 réponses pour les personnes ayant entre 54 et 84 ans.

De plus, 44,4% (16 ménages) sont des cadres ou ont une profession intellectuelle supérieure. Une autre part importante des habitants est à la retraite, à savoir 27,8 % (10 habitants). Ensuite, on retrouve 13,9% (5 réponses) des ménages en profession intermédiaire. Les 14% restants se répartissent entre les professions libérales (2 habitants), les employés (2 habitants) et commerçants (1 habitant). Dans son ensemble, les personnes sondées appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle supérieure.

Concernant leur situation familiale, 41,7% (15 ménages) d'entre eux sont mariés, et 16,7% (6 ménages) sont divorcés. De plus, 13,9% (5 ménages) d'entre eux sont célibataires, 11,1% (4 ménages) sont séparés, 8,3% (3 ménages) sont en concubinage, 5,6% (2 ménages) sont pacsés et 2,8% (1 ménage) sont veufs.

Au sein de la population étudiée, un quart (9 ménages) sont constitués d'une seule personne dans le foyer, et un quart (9 ménages) sont constitués de deux personnes. 19,4% (7 ménages) des ménages sont constitués de 3 personnes au sein du foyer et 27,8% (10 ménages) des foyers sont composés de

4 à 9 personnes dans le même foyer. En moyenne, les ménages vivant en habitat participatif sont composés de 3 personnes au sein de leur foyer.

Parmi les 36 ménages, 52,8% (19 ménages) déclarent avoir des enfants qui vivent dans leur foyer contre 47,2% (17 ménages) qui signalent le contraire. Sur 17 ménages, en moyenne 2 enfants vivent par foyer. 37 enfants se répartissent dans ces 17 ménages. En effet, 58,8% (10 réponses) de ces 17 foyers sont composés que 2 enfants contre 17,6% (3 réponses) qui ne sont composés que d'un seul enfant. En conséquence, près de la moitié des ménages interrogés ont des enfants présents dans le logement.

Les enquêtés ont emménagé dans leur logement à des périodes variées. En effet, ils ont emménagé entre 1984 et 2020, donc une étendue de 36 ans sépare les premiers habitants installés des derniers. On distingue deux groupes répartis équitablement : ceux ayant emménagé entre 1984 et 2016 et ceux ayant emménagé entre 2016 et 2020.

Enfin, bien que l'échantillon statistique soit relativement faible, il ne se concentre pas sur une seule région mais bien sur tout le territoire français. Nous avons effectivement interrogé des habitants vivant dans 16 communes françaises différentes, dans une métropole ou proche d'une grande agglomération. Les ménages ayant le plus répondu à notre enquête habitent à Toulouse et Grézieu-la-Varenne située près de Lyon (respectivement 5 ménages pour chaque commune). On retrouve ensuite Montpellier et Meylan près de Grenoble où respectivement 4 ménages ont participé au sondage puis Grenoble qui en comptabilise à elle seule 3 ménages. La participation des autres personnes sondées dans les autres villes reste faible, à savoir entre 1 et 2 ménages pour celles de Lille, Strasbourg, Saint-Etienne, Saint-Jean-de-Braye, Clermont-Ferrand, Lyon, Rezé, Rennes, Louvigny et Biot. La pluralité des villes étudiées montre que l'habitat participatif s'implante sur l'ensemble du territoire français. Nous avons simplement analysé les habitats groupés en milieu urbain, mais il est nécessaire de préciser que ce mode d'habitation est également présent en zone rural.

2) Modes d'accèsion à la propriété

L'habitat participatif permet de regrouper des voisins ayant différents statuts d'occupation du logement, favorisant ainsi la mixité sociale entre tous. Même si l'habitat groupé réunit principalement des propriétaires (66,7% soit 24 ménages), il accueille aussi des locataires (8,3 soit 3 ménages). Enfin, les sociétaires représentent un quart de la population étudiée (9 ménages) puisque les habitants peuvent parfaitement être propriétaire de parts sociales de leur SCIA.

Concernant le prix du loyer (hors charges) de la résidence principale des habitants ayant le statut de locataire, les réponses ont été peu nombreuses, donc il n'est pas pertinent d'établir une moyenne quant aux données collectées. En revanche, nous avons eu davantage de réponses relatives au statut de propriétaire. Les ménages vivant en habitat collectif ont plusieurs modes d'accèsion à la propriété, et la part de chacun d'eux est relativement la même entre toutes les personnes interrogées : les habitants peuvent devenir propriétaire par l'accèsion en parts sociales avec attribution (SCIA), par l'accèsion directe qui comprend l'accèsion la vente en état futur d'achèvement (VEFA) et par l'accèsion sécurisée en prêt social location-accession (PSLA). Aucun ménage sondé souligne avoir été propriétaire par l'accèsion sécurisée en bail réel solidaire (BRS). Néanmoins, on constate qu'il existe plusieurs possibilités pour devenir propriétaire de son logement. C'est en ce sens que l'habitat participatif regroupe des profils variés et tente de faciliter l'accès au logement pour tous.

Parmi les ménages interrogés vivant en habitat participatif, le coût du m² habitable TTC de leur logement est en moyenne de 2790,2€. Il varie de 3045,6€ selon les ménages : le plus bas coût est de 954,4€ (prix calculé à partir des données en franc de 1984) et celui le plus haut s'élève à 4000€. Il a également été demandé aux propriétaires de nous fournir le coût du m² habitable TTC d'un logement de qualité équivalente dans leur ville de résidence. Selon eux, le coût s'élève en moyenne à 3516,2€. Il varie selon les ménages puisqu'ils résident dans des communes françaises différentes : le plus bas coût est de 1300€ et celui le plus haut s'élève à 7000€ selon leurs estimations. En conséquence, le coût du m² habitable TTC du logement les ménages vivant en habitat participatif semble être moins important que celui d'un ménage ordinaire ayant un logement de qualité équivalente dans la même ville. Ces données sont approximatives et ne sont pas basées sur les statistiques officielles. Néanmoins, elles nous soulèvent une tendance qui devrait être approfondie dans des futures études sur l'habitat groupé.

Enfin, pour les personnes ayant le statut de sociétaire, la redevance mensuelle de leur logement est en moyenne de 674,6€ : la redevance la plus faible évoquée dans le sondage s'élève à 70€ par mois tandis que la plus haute s'élève à presque 1135€ par mois. Nous n'avons pas eu d'informations significatives concernant le montant de la part locative et celui de la part acquisitive de la redevance moyenne des ménages car les réponses collectées n'ont pas été assez nombreuses.

En conséquence, la section sur les modes d'accession à la propriété est relativement succincte mais nous donne toutefois une idée du statut que peuvent avoir les ménages. Une analyse approfondie devrait être menée pour connaître précisément les loyers et la redevance mensuelle des ménages vivant dans cette forme d'habitat.

II- Qualité et mode de vie

Afin d'avoir un outil de comparaison avec les statistiques nationales, les données étudiées ont principalement été tirées du dossier « France, portrait social- Édition 2019 » publié par l'INSEE. Les questions posées aux enquêtés se sont sensiblement rapprochées de celles issues des tableaux statistiques analysés pour tenter de les comparer au mieux avec les données récoltées par le questionnaire. Dans cette partie, nous avons établi des questions fermées à choix multiples, dans lesquelles les modalités de réponses se sont assimilées à celles présentes dans les tableaux du dossier de l'INSEE.

Il nous paraît pertinent d'aborder le thème de la qualité de vie des habitants résidant en habitat participatif, ainsi que celui de leur mode de vie. En effet, l'habitat groupé permet de connaître ses futurs voisins en construisant un projet immobilier collectif, reflétant ainsi les valeurs du groupe qui l'a conçu. Cette pratique innovante met en valeur l'intensification des liens sociaux entre voisins, ainsi que l'amélioration du cadre de vie des groupes qui définissent eux-mêmes leur manière d'habiter. C'est dans cette optique que nous voulions essayer de mesurer les bénéfices socio-environnementaux de ce « vivre-ensemble » où les habitants sont au cœur du projet.

Nous aborderons successivement différentes perspectives pouvant justifier du bien-être des habitants résidant en habitat participatif : le niveau de satisfaction dans la vie, le sentiment de bien-être et la perception de l'état de santé, les liens sociaux, l'intégration et l'isolement, le niveau de sécurité, l'implication dans la vie associative, la sensibilisation environnementale et les modes de déplacement des habitants.

1) Niveau de satisfaction dans la vie

Le niveau de satisfaction dans la vie des habitants a été mesuré grâce à six indicateurs comparables à ceux des données officielles : la vie menée actuellement, le logement (logement, environnement, localisation), l'emploi principal, les loisirs, les relations avec les amis et celles avec la famille. Les ménages sondés dans notre enquête ont noté, sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait), leur degré de satisfaction concernant les six indicateurs précédemment cités. Les notes ont alors été regroupées en trois catégories pour évaluer le niveau de satisfaction des habitants : niveau faible de satisfaction (0 à 5), niveau moyen (6 à 8) et niveau élevé (9 à 10).

Les ménages vivant dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (sauf agglomération parisienne) déclarent avoir un niveau moyen de satisfaction de la vie menée actuellement de 7,2 en 2017². Sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait), les personnes interrogées vivant dans un habitat collectif déclarent eux avoir un niveau moyen de satisfaction dans la vie menée actuellement de 8,1 en 2020. Bien que les populations étudiées soient sensiblement différentes, et que le nombre de ménages sondés n'est pas comparable (uniquement 36 ménages sondés dans notre enquête), on pourrait néanmoins remarquer que le niveau global de satisfaction dans la vie des habitants vivant en habitat groupé est plus élevé que celui des ménages résidant dans une grande ville. La tendance générale de ce questionnaire notifierait que les ménages résidant en habitat participatif auraient un niveau moyen voire élevé de satisfaction dans leur vie menée actuellement en 2020. En effet, sur l'ensemble de ces personnes interrogées 63,9% (soit 23 ménages) reconnaissent avoir un niveau moyen de satisfaction de la vie menée actuellement et 33,3% (soit 12 ménages) déclarent en avoir un élevé en 2020. On admet alors que ces ménages sont majoritairement satisfaits de leur vie menée actuellement.

Concernant le logement (logement, environnement, localisation), les ménages vivant dans une grande ville ont un niveau moyen de satisfaction de 7,6 sur 10 en 2017 selon l'INSEE³. Celui des ménages vivant dans un habitat participatif est de 8,8 en 2020. Près de 70% (soit 25 ménages) des personnes interrogées dans notre questionnaire affirment avoir un niveau élevé de satisfaction concernant leur logement, contre près de 30% pour les ménages résidant dans une grande ville⁴. Les bénéficiaires de

² Source : Table 8, Insee, SRCV-Silc, 2011 à 2017.

³ Source : Table 8, Insee, SRCV-Silc, 2011 à 2017.

⁴ Source : Table 19, Insee, SRCV-Silc, 2011 à 2017.

l’habitat groupé s’estiment donc largement satisfaits de leur logement, tout en prenant en compte l’environnement et la localisation de ce dernier.

Les niveaux de satisfaction concernant respectivement l’emploi principal, les relations avec les amis et celles avec la famille sont similaires entre les ménages vivant dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus et ceux vivant en habitat participatif. La satisfaction globale relative à ces trois indicateurs est définie comme étant moyenne puisque les notes varient entre 7 et 8 pour les deux types de ménages interrogés en 2017 et 2020.

Enfin, les personnes vivant dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus (sauf agglomération parisienne) ont un niveau moyen de satisfaction concernant les loisirs de 6,9 en 2017⁵ contre seulement de 5,8 pour les 36 ménages sondés dans notre questionnaire en 2020. Cette note, inférieure à la moyenne nationale des grandes agglomérations, est probablement le résultat des restrictions gouvernementales relatives à la crise sanitaire pour freiner la Covid-19. Les loisirs et les sorties culturelles ont largement été limités entre mars 2020 et le début de l’année 2021, ce qui pourrait expliquer cette note assez faible. Il est donc difficile de comparer ce résultat avec la moyenne nationale puisque la situation exceptionnelle de la crise sanitaire a restreint les activités de loisirs et de culture.

Tableau 1 : Notes moyennes de satisfaction entre deux types de ménages en 2017 et 2020

Satisfaction moyenne concernant...	Ménages vivant dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus en 2017	Ménages résidant en habitat participatif en 2020
La vie menée actuellement	7,2	8,1
Le logement	7,6	8,8
L'emploi principal	7,1	7,4
Les loisirs	6,9	5,8
Les relations avec les amis	7,9	7,2
Les relations avec la famille	8	7,8

⁵ Source : Table 8, Insee, SRCV-Silc, 2011 à 2017.

Tableau 2 : Niveau de satisfaction en fonction des indicateurs entre deux types de ménages en 2017 et 2020 (en %)

Niveau de satisfaction	Faible (0-5)		Moyen (6-8)		Élevé (9-10)	
	Grandes villes en 2017	Habitat participatif en 2020	Grandes villes en 2017	Habitat participatif en 2020	Grandes villes en 2017	Habitat participatif en 2020
La vie menée actuellement	15,4	2,8	66,6	63,9	18	33,3
Le logement	11,7	2,8	58,9	27,8	29,4	69,4
L'emploi principal	16,7	12,9	65,6	48,4	17,6	38,7
Les loisirs	23,4	44,4	54,9	44,4	21,7	11,1
Les relations avec les amis	9,8	19,4	48,3	55,6	41,9	25
Les relations avec la famille	10,6	0	44,1	69,4	45,4	30,6

2) Sentiment de bien-être et perception de l'état de santé

L'un des principaux objectifs de cette étude est de connaître le niveau de bien-être des habitants vivant en habitat participatif. En tant qu'innovation sociale, il est intéressant de savoir si cette expérience de vie offre une plus-value sociale et émotionnelle à ses bénéficiaires. Selon l'INSEE, « *le bien-être émotionnel est mesuré à partir de cinq états affectifs au cours des quatre dernières semaines : deux positifs (heureux, calme et détendu) et trois négatifs (déprimé, nerveux, pessimiste ou découragé)* »⁶. Dans son enquête statistique sur les revenus et conditions de vie (SRCV) de 2018, l'INSEE a analysé les cinq composantes du bien-être émotionnel citées précédemment, selon le sexe. Or, dans un souci de représentativité du fait du faible nombre de réponses apportées à notre questionnaire, nous avons préféré regrouper les hommes et les femmes. Nous avons ainsi calculé le bien-être émotionnel général des habitants vivant en habitat collectif. Les données recueillies ne seront donc pas obligatoirement comparables avec les statistiques de l'INSEE, mais elles permettent d'avoir une vue d'ensemble sur le niveau de bien-être des habitants. De plus, le champ d'étude de la population s'est réalisé avec des personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, et non uniquement dans les grandes agglomérations.

Le sentiment de bien-être a été mesuré à partir de questions du type « *Au cours des quatre dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) ... particulièrement heureux(se) ?* ». Selon l'INSEE, au cours des quatre dernières semaines, 51,5% des femmes interrogées se sont senties la plupart du temps heureuses et 53 % pour les hommes en 2018⁷. La moyenne est plus élevée pour les résidents hommes et femmes des habitats groupés, à savoir que 77,8% (28 ménages) se sont sentis la plupart du temps heureux au cours du dernier mois en 2020. Aucun habitant ne déclare s'être jamais sentis heureux contre 2,5% des femmes et 1,7% des hommes sondés par l'INSEE.

Le deuxième état positif du bien-être émotionnel se réfère au sentiment de calme et de détente des individus. 38,3 % des femmes vivant en ménage ordinaire se sont senties la plupart du temps calmes et détendues contre 45,5 % pour les hommes en 2018⁸. La tendance des habitants sondés dans notre questionnaire témoigne que 58,3% (21 ménages) se sont senti la plupart du temps calmes et détendus en 2020. 8,3% ont rarement ressenti ce sentiment et aucun des habitants interrogés déclare ne s'être jamais senti calme et détendu au cours du mois dernier. A l'inverse, les femmes vivant en ménage ordinaire ayant rarement ressenti ce sentiment représentent 18,8 % contre 12 % respectivement pour les hommes en 2018 selon l'INSEE. En conséquence, près de 60% des habitants de notre enquête se

⁶ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p226.

⁷ Source : FPORSOC19-F5-12, Figure 2, Insee, enquête SRCV, 2018.

⁸ Source : FPORSOC19-F5-12, Figure 2, Insee, enquête SRCV, 2018.

sentent la plupart du temps calmes et détendus alors que moins de la moitié des femmes et moins de la moitié des hommes résidant en ménage ordinaire partagent souvent ce sentiment.

Même si les chiffres sont amplifiés du fait de la taille de notre échantillon statistique, on pourrait dégager une orientation d'ensemble qui indique que plus de 60% des habitants résidant en habitat groupé se sentent la régulièrement heureux, calmes et détendus en 2020. Ces données seraient plus faibles pour les ménages ordinaires vivant dans une grande agglomération en France métropolitaine.

Concernant les trois états affectifs dits négatifs du bien-être émotionnel des individus, on distingue en premier lieu la nervosité. Les ménages ordinaires et les personnes vivant en habitat participatif indiquent se sentir parfois nerveux plus ou moins dans les mêmes proportions : 37,8 % des femmes et 32,8 % pour les hommes vivant en ménage ordinaire en 2018 contre 47,2% (17 ménages) pour l'ensemble des habitants de notre étude en 2020. Néanmoins, ceux qui ont rarement ressenti ce sentiment sont plus nombreux pour les ménages des habitats groupés que pour les ménages ordinaires : 38,9% (14 ménages) contre 18,2% pour les femmes et 23,3% pour les hommes interrogés par l'INSEE en 2018. De plus, aucun des habitants de notre enquête ne s'est senti tout le temps nerveux au cours du mois dernier alors que pour l'autre groupe comparé, il avoisine en moyenne autour de 5% (femmes et hommes)⁹.

Ensuite, parmi notre population étudiée, 44,4% (16 ménages) des personnes se sont rarement senties pessimistes ou découragés en 2020. C'est près du double en comparaison avec la moyenne des ménages ordinaires vivant dans une grande ville (22,3 % des femmes et 23,2% des hommes) en 2018¹⁰. Le premier groupe a moins fréquemment ce sentiment que le deuxième. Néanmoins, la part est plus importante pour les ménages ordinaires ne s'étant jamais sentis pessimistes ou découragés en 2018 que pour les ménages résidant en habitat participatif : 23,6% des femmes et 36,1% des hommes contre 13,9% (5 ménages) pour notre population étudiée en 2020.

Enfin, près de 45% (16 ménages) des ménages sondés se sont rarement sentis déprimés et 30,6% (11 ménages) n'ont jamais ressenti ce sentiment au cours du dernier mois. Les résultats sont légèrement meilleurs pour les ménages ordinaires en 2018 : au cours des quatre dernières semaines, près de 20% des femmes et des hommes affirment ne s'être sentis déprimés que rarement contre environ 50% pour celles et ceux qui ne l'ont jamais ressenti en 2018.

⁹ Source : FPORSOC19-F5-12, Figure 2, Insee, enquête SRCV, 2018.

¹⁰ Source : FPORSOC19-F5-12, Figure 2, Insee, enquête SRCV, 2018.

En conclusion, on peut signaler que les ménages vivant en habitat participatif dans une grande agglomération ont un niveau élevé de bien-être émotionnel, notamment concernant leurs sentiments positifs (heureux, calme et détendu). Adopter ce mode de vie engendrerait progressivement un bénéfice social pour les habitants, particulièrement car ils conçoivent collectivement leur lieu de vie adapté à leurs besoins. Cette initiative permet de répondre à des besoins sociaux insatisfaits comme le besoin d'un espace de vie convivial et solidaire qui peut parfois manquer dans une copropriété de type « classique ». Cette volonté de faire et de « vivre autrement » montre que l'on peut aussi dégager du profit en termes social.

Tableau 3 : Composante du bien-être émotionnel des habitants résidant en habitat participatif en 2020 (en %)

	Heureux(se)	Calme et détendu(e)	Nerveux(se)	Pessimiste ou découragé(e)	Déprimé(e)
Fréquence					
Tout le temps	0	2,8	0	2,8	0
La plupart du temps	77,8	58,3	5,6	8,3	8,3
Parfois	16,7	27,8	47,2	27,8	13,9
Rarement	2,8	8,3	38,9	44,4	44,4
Jamais	0	0	5,6	13,9	30,6
Ne sait pas	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8

De plus, l'INSEE constate que la part des individus qui se considère en bonne ou très bonne santé reste majoritaire, dans des proportions proches pour les hommes et les femmes, entre 30 et 49 ans (77 %) et entre 50 et 74 ans (aux environs de 58% à 59%) en 2017¹¹. En revanche, près de la moitié des personnes âgées de 75 ans ou plus déclare que leur état de santé n'est qu'assez bon (48,8% des femmes et 44,3% des hommes) selon l'INSEE. Sur l'ensemble des ménages sondés dans notre enquête, plus de la moitié (55,6%) considère avoir un bon état de santé, et un quart estime en avoir un très bon en 2020. Parmi les 15 personnes âgées de 60 ans et plus, 7 d'entre elles disent avoir un bon état de santé, voire même un très bon état de santé pour 4 personnes. De plus, 16,7% (6 ménages) des habitants perçoivent leur état de santé comme étant assez bon, dont la moitié sont des personnes âgées de 65 ans et plus. Enfin, une seule personne de cette classe d'âge considère que son état de santé est très mauvais. En conséquence, environ 80% des personnes sondées signalent avoir un bon voir un très bon état de santé en 2020, ce qui peut justifier, dans une certaine mesure, la bonne qualité de vie des habitants résidant en habitat groupé. Il faut préciser que l'indicateur de la perception de l'état de santé des personnes est subjectif et n'atteste pas automatiquement du réel état de santé d'une population. Toutefois, il permet d'avoir une idée du point de vue des ménages.

¹¹ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p209.

3) Liens sociaux

Les relations sociales sont un paramètre à prendre en compte dans la qualité de vie des individus. L'habitat participatif permettrait de construire un nouveau lien social entre les futurs habitants en agissant collectivement dans un projet commun à l'image du groupe. Les rencontres et contacts pourraient donc être plus intenses, ou du moins plus fréquents en habitat partagé. Les habitants sont amenés à se rejoindre dans des espaces communs et partager certaines activités en collectivité. Nous avons ainsi mesuré la fréquence des rencontres physiques qu'ont les habitants avec leur famille vivant en dehors du ménage, et celles avec des membres de leur entourage comme les amis, les collègues et les voisins. Ensuite, nous avons tenté de mettre en exergue les valeurs de convivialité et de partage qui existent particulièrement dans ce mode d'habitat à travers la fréquence des repas, des apéritifs et des activités partagées entre voisins.

Selon l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) en 2015, on constate que 47% des personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire dans une agglomération de plus de 200 000 habitants (hors agglomération parisienne) rencontrent au moins une fois par semaine des membres de leur famille (en dehors des membres de la famille vivant dans le ménage)¹². Il faut préciser que lorsqu'on évoque le terme de rencontre (*de visu*), on fait référence à des visites chez les uns ou les autres ou encore à des activités communes¹³. Parmi les ménages interrogés vivant en habitat participatif, 41,7% (15 ménages) déclarent rencontrer des membres de leur famille au moins une fois par semaine en 2020. La fréquence des rencontres avec la famille (en dehors des membres de la famille vivant dans le ménage) des habitants résidant en habitat collectif serait légèrement inférieure à la moyenne des personnes vivant dans une grande ville. Nous rappelons que les restrictions liées à la crise sanitaire ont limité les réunions et les regroupements, notamment avec les personnes âgées. Cette période a donc ralenti en règle générale les contacts avec des membres extérieurs au ménage. A l'inverse, 52,8% (19 ménages) des ménages interrogés rencontrent des membres de leur famille moins d'une fois par semaine, voire jamais pour 5,6% (2 ménages) des autres habitants.

En lien avec les rencontres physiques avec l'entourage (amis, collègues, voisins), la tendance globale est davantage significative. Selon le dossier de l'INSEE, 50% des personnes interrogées vivant dans une agglomération de 200 000 à 1 999 999 habitants rencontrent au moins une fois par semaine des membres de leur entourage¹⁴. A titre de comparaison, 80,6% (29 ménages) des habitants interrogés

¹² Source : FPS2019_F510, Figure 1, *Insee, enquêtes SRCV 2011 et 2015*.

¹³ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p222.

¹⁴ Source : FPS2019_F510, Figure 1, *Insee, enquêtes SRCV 2011 et 2015*.

dans notre étude signalent rencontrer des membres de leur entourage au moins une fois par semaine en 2020. Pour être plus précis, 72,2% (26 ménages) d'entre eux rencontrent les membres de leur entourage plus d'une fois par semaine et 8,3% (3 ménages) une fois par semaine. A l'inverse, 16,7% (6 ménages) des habitants rencontrent des membres de leur entourage moins d'une fois par semaine, voire jamais pour les 2,8% (1 ménage) restants. Il faut, bien entendu, analyser ces chiffres avec précaution puisque l'effectif étudié reste relativement faible en comparaison avec l'enquête SRCV de 2015. Toutefois, la tendance globale indiquerait que les ménages résidant en habitat participatif fréquentent régulièrement des membres de leur entourage, spécialement leurs voisins, au travers de visites chez les uns ou les autres et d'activités communes. Les liens sociaux seraient alors facilités et renforcés dans ce type d'habitat où chacun se soucie plus fréquemment de son voisin.

Tableau 4 : Rencontres avec la famille ou l'entourage au moins une fois par semaine entre deux types de ménages en 2017 et 2020 (en %)

	Grandes villes en 2015	Habitat participatif en 2020
Rencontres (de visu)		
Famille	47	41,7
Entourage	50	80,6

Ensuite, il paraît pertinent d'objectiver ces rencontres sociales par des actions concrètes telles que des repas et apéritifs partagés entre voisins, ou encore la pratique d'autres activités communes.

D'une part, parmi les habitants résidents en habitat groupé, 36,1% (13 ménages) partagent un repas avec leurs voisins une fois par semaine ou plus en 2020. 50% (18 ménages) des autres habitants affirment partager un repas avec leurs voisins au moins une fois par mois contre 13,9 % (5 ménages) qui déclarent en partager un moins d'une fois par mois, voire jamais.

D'autre part, parmi ces habitants, 52,8% (19 ménages) affirment partager cette fois-ci un apéritif avec leurs voisins une fois par semaine ou plus en 2020. 38,9% (14 ménages) des autres ménages se rencontrent autour d'un apéritif collectif au moins une fois par mois contre 8,3% (3 ménages) des habitants qui déclarent en partager un moins d'une fois par mois, voire jamais pour certains. On remarque donc qu'il y a plus d'habitants qui ont pour habitude de se réunir autour d'un repas et d'un apéritif avec leurs voisins, que ceux qui y participent peu fréquemment, à savoir moins d'une fois par mois. En comparaison avec des résidences comme les copropriétés de type classique, ces dernières

peuvent organiser une « fête des voisins » ponctuellement au cours d’une année. A l’inverse, l’habitat participatif multiplierait ces rassemblements entre voisins, sans nécessairement qu’ils soient réalisés de manière formelle au travers d’une grande réunion, mais plus au travers de rencontres mensuelles. De plus, ces repas et apéritifs partagés ont, dans une hypothèse, probablement permis de maintenir le lien social entre les habitants durant la crise sanitaire. Les terrasses et jardins collectifs sont effectivement des lieux de vie conçus par les habitants pour profiter de moments chaleureux ensemble.

Enfin, parmi les habitants résidents en habitat partagé, 44,4% (16 ménages) pratiquent une activité (regarder la télévision, jardiner, cuisiner, bricoler, faire des sorties...) avec au moins un de ses voisins une fois par semaine ou plus en 2020. 44,4% (16 ménages) des autres habitants pratiquent une de ces activités avec ses voisins au moins une fois par mois contre 11,1% (4 ménages) des ménages qui effectuent une de ses activités moins d’une fois par mois en 2020. Près de 90% des ménages interrogés pratiquent donc une activité avec au moins un voisin mensuellement. Selon le rapport des Petits Frères des pauvres, 50% des Français de 60 ans et plus vivant dans une grosse agglomération n’ont pas de contacts réguliers avec leurs voisins¹⁵. C’est notamment en zones urbaines que les relations de voisinage seraient insuffisantes. Les données que nous avons récoltées démontrent néanmoins que l’habitat participatif facilite la pratique d’activités communes entre voisins. Ce mode de vie serait ainsi vecteur de lien social, ce qui participerait conjointement à l’amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires directs de l’habitat collectif.

Tableau 5 : Fréquence des repas, apéritifs et des autres activités partagés entre voisins résidant en habitat participatif en 2020 (en %)

	Repas partagés	Apéritifs partagés	Autres activités communes
Fréquence			
Une fois par semaine	36,1	52,8	44,4
Au moins une fois par mois	50	38,9	44,4
Moins d'une fois par mois	13,9	8,3	11,1

¹⁵ « Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ? », Rapport des Petits Frères des Pauvres #3, 30 septembre 2019, p 42.

4) Intégration et isolement

La fréquence des rencontres et contacts entre voisins auraient un double effet sur la qualité de vie des habitants : d'une part, renforcer les liens sociaux comme nous l'avons évoqué précédemment, et d'autre part, favoriser l'intégration de tous, notamment en luttant contre l'isolement des plus âgés.

Tout d'abord, il faut préciser qu'il est difficile de comparer strictement les données issues de notre questionnaire avec celle des statistiques officielles : la proportion de femmes et d'hommes sondés est relativement faible, spécifiquement lorsqu'on souhaite diviser ces deux catégories distinctement. Dans ce cas, il est plus intéressant de visualiser les données sur l'ensemble de la population interrogée, que d'étudier la part des femmes et celle des hommes séparément.

Selon l'enquête SRCV, dont s'appuie l'INSEE dans son dossier en 2019, les femmes vivant dans une commune de 200 000 à 1 999 999 habitants (hors agglomération parisienne) signalent avoir un sentiment de solitude plus important que pour les hommes : 31 % pour elles contre 21 % pour eux¹⁶. Parmi les ménages résidant en habitat participatif, un quart (9 ménages) des habitants se sont rarement sentis seuls et la moitié (18 ménages) n'ont jamais ressenti ce sentiment en 2020. En revanche, 19,4 % (7 ménages) des habitants se sont parfois sentis seuls et seulement un ménage a ressenti la plupart du temps ce sentiment au cours du mois dernier. Aucun des habitants sondés déclarent s'être sentis tout le temps seuls en 2020. On observe ainsi que la grande majorité des voisins résidant en habitat participatif se sent rarement voire jamais seul, tant pour les hommes que pour les femmes. Uniquement un ménage déclare avoir ressenti un sentiment de solitude la plupart du temps en 2020. La vie en habitat groupé permettrait donc de se sentir moins seul au quotidien en étant entouré de ses voisins, ce qui contribuerait à améliorer la qualité de vie de ses bénéficiaires.

Fréquence	Habitat participatif en 2020
Tout le temps	0
La plupart du temps	2,8
Parfois	19,4
Rarement	25
Jamais	50
Ne sait pas	2,8

¹⁶ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p223.

Ensuite, selon le rapport des Petits Frères des pauvres, 18% des personnes de 60 ans et plus habitant dans une grande ville de province (agglomération de 100 à 200 000 habitants et plus) passent des journées entières sans parler à personne¹⁷. Afin d'avoir un point de repère, il a été demandé aux habitants sondés de répondre à la question suivante : « *Vous arrive-t-il de passer plusieurs journées entières sans parler à quelqu'un ?* ». Seulement 5,6% (2 ménages) des ménages de notre enquête déclarent passer plusieurs journées sans parler à quelqu'un. Nous précisons que ce sont des personnes âgées de 50 ans et plus. A l'inverse, cela signifie que près de 95% (34 ménages) des habitants parlent tous les jours avec au moins une personne. Près de l'intégralité des ménages sondés ont donc des interactions sociales quotidiennes avec d'autres individus.

De plus, selon le même rapport, 64% des personnes de 60 ans et plus habitant dans une grande agglomération (hors agglomération parisienne) sortent quotidiennement de leur domicile et 96% sortent de leur domicile au moins une fois par semaine¹⁸. En habitat participatif, 58,3% (21 ménages) des individus vivant en habitat participatif sortent plusieurs fois par jour de leur domicile dont 8 personnes ont 60 ans et plus. 25% (9 ménages) des habitants sortent quotidiennement de leur domicile dont 3 habitants sont âgés de plus de 60 ans. Ce sont 83,3% (30 ménages) des ménages dont 11 personnes de 60 ans et plus, sur un total de 15 personnes, qui sortent quotidiennement de leur domicile. De plus, les 16,7% restants (6 ménages) sortent de leur domicile une à plusieurs fois par semaine, dont 3 d'entre eux sont des personnes de 60 ans et plus. Par ailleurs, aucun des habitants interrogés déclare sortir de son domicile moins d'une fois par semaine.

Les deux indicateurs évoqués relatifs au niveau de solitude des individus nous permettraient donc de valoriser l'habitat groupé comme étant vecteur des interactions sociales entre les générations et participant ainsi à lutter contre l'isolement des personnes âgées. En effet, la plupart des personnes âgées de plus de 60 ans parle au moins avec une personne par jour et sort au moins de façon hebdomadaire de son domicile.

Un autre indicateur est mentionné dans le rapport des Petits Frères des Pauvres, à savoir l'utilisation d'internet. Selon leurs données, 64% des personnes âgées de 60 ans et plus utilisent internet au moins une fois par jour dont 48% qui l'utilisent plusieurs fois par jour en 2019. A l'inverse, 23% n'utilisent

¹⁷ « Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ? », Rapport des Petits Frères des Pauvres #3, 30 septembre 2019, p 42.

¹⁸ « Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ? », Rapport des Petits Frères des Pauvres #3, 30 septembre 2019, p 42 et p 51.

jamais internet¹⁹. Les résultats de notre enquête montrent que toutes les personnes interrogées (36 ménages) utilisent internet plusieurs fois par jour, tout en sachant que 15 enquêtés sont des personnes âgées de plus de 60 ans. Les personnes résidant en habitat collectif seraient donc moins touchées par l'exclusion numérique puisque tous les habitants interrogés ont accès à internet. Or, la solitude touche davantage les personnes âgées qui n'utilisent pas internet. L'entraide intergénérationnelle présente dans de nombreux habitats participatifs, notamment l'aide numérique, permettrait aux personnes âgées d'être plus intégrées dans notre société connectée, tout en agissant contre l'isolement social et en favorisant les interactions.

Enfin, le CRÉDOC soumet plusieurs critères des conditions pour « bien vieillir » dans son enquête sur les conditions de vie et aspirations des français en 2016. 37% de l'ensemble de la population interrogée affirme que pour « bien vieillir » il faut avoir des amis et des liens affectifs forts (être en couple, avoir des enfants...), 32% le fait qu'il faut continuer à vivre le plus longtemps possible dans son logement, 17% avoir un logement adapté à sa situation, 10% avoir des loisirs et 2% avoir une aide à domicile²⁰. Les résultats de notre enquête montrent que la majorité des habitants (80,6% soit 29 ménages) considère qu'avoir des amis et des liens affectifs forts est la principale condition pour « bien vieillir ». Les autres modalités de réponse n'ont été évoquées que par un pourcentage faible d'habitant : 5,6% (2 ménages) le fait de continuer à vivre le plus longtemps possible dans son logement, 5,6% (2 ménages) avoir des loisirs et 2,8% (1 ménage) avoir un logement adapté à sa situation. Cela montre que l'aspect relationnel et intergénérationnel est une caractéristique fondamentale pour les groupes d'habitants qui veulent renforcer le lien social entre voisins. L'habitat participatif est vecteur de ces échanges entre voisins, ce qui permet de contribuer à l'intégration des personnes plus âgées au sein d'un collectif et ainsi de lutter contre leur isolement.

¹⁹ « Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ? », Rapport des Petits Frères des Pauvres #3, 30 septembre 2019, p 58.

²⁰ « Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses capacités intellectuelles », E. Alberola, P. Croutte, S. Hoibian, février 2017, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°287, p 2.

5) Niveau de sécurité

Nous avons voulu dans cette partie connaître le sentiment d'insécurité que peuvent éprouver ou non les groupes résidant en habitat groupé. Il est souvent évoqué que l'habitat participatif favorise la cohésion sociale grâce à la construction d'un voisinage convivial et solidaire entre les membres. C'est dans cette perspective que nous souhaitons évaluer le réel sentiment de sécurité ou inexistant dans cette forme d'habitation. Le sentiment de sécurité ou d'insécurité que peuvent connaître les habitants suggère la présence d'un degré plus ou moins fort de confiance entre les voisins. Il a été demandé aux personnes interrogées de répondre à la question suivante : « *Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité ... ?* ». Les habitants devaient dans un premier temps répondre à cette question concernant leur domicile, puis dans un second temps concernant leur quartier ou village.

Selon l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) en 2018, les hommes sont deux fois moins nombreux que les femmes à déclarer se sentir en insécurité, que ce soit à leur domicile ou dans leur quartier ou leur village²¹.

D'une part concernant le domicile, 11,7 % des femmes de 14 ans ou plus, qu'elles aient ou non été victimes les deux années précédant l'enquête ont déclaré en 2018 se sentir parfois ou souvent en insécurité à leur domicile contre 5,5% des hommes²². Parmi la population étudiée en habitat participatif, 83,3% des foyers (30 ménages) se sentent jamais en insécurité dans leur domicile et 11,1% (4 ménages) s'y sentent rarement en insécurité. Seulement 2,8% des ménages (1 réponses) se sentent souvent en insécurité à son domicile en 2020. On peut ajouter que parmi les femmes interrogées vivant en habitat groupé, aucune ne déclare se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans son domicile en 2020, tandis qu'un seul homme le signale. Au total, 17 hommes et la totalité des femmes interrogées (17 femmes) se sentent rarement voire jamais en insécurité à leur domicile en 2020.

La tendance générale s'oriente vers le fait que les groupes vivant en habitat participatif se sentent majoritairement en sécurité dans leur domicile, tant pour les hommes que pour les femmes. Alors même que les ménages partagent et se rencontrent régulièrement dans des espaces communs (cuisine, buanderie, salle polyvalente, terrasse, jardin...), ces derniers n'expriment pas se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans le logement. On pourrait ainsi reconnaître qu'il existe une certaine relation de confiance entre voisins, sans nécessairement que ceux-ci se fréquentent quotidiennement.

²¹ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p216.

²² Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) 2018.

D'autre part concernant le quartier ou le village, 16,1 % des femmes de 14 ans ou plus ont déclaré se sentir parfois ou souvent en insécurité dans ces lieux contre 8,3 % pour les hommes en 2018 selon l'enquête CVS. En relation avec ces données statistiques, 61,1% des foyers résidant en habitat partagé (22 ménages) se sentent jamais en insécurité dans leur quartier ou village et 30,6% (11 ménages) s'y sentent rarement en insécurité. Seulement un ménage se sent souvent en insécurité dans son quartier ou village et un ménage partage ce sentiment de temps en temps en 2020. Parmi ces 36 personnes interrogées, uniquement une femme et un homme déclarent se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier ou village en 2020. En revanche, 17 hommes et 14 femmes déclarent se sentir rarement voire jamais en insécurité dans leur quartier ou village. On observe donc qu'environ 90% des habitants vivant en habitat partagé, hommes et femmes réunis, se sentent rarement voire jamais en insécurité dans leur quartier ou village. Les résultats montrent que le sentiment de sécurité est légèrement plus élevé au sein du domicile qu'à l'extérieur. Néanmoins, peu de résultat démontre que les groupes se sentent souvent en insécurité dans leur environnement de vie.

En effet, ces derniers décident collectivement de leur lieu de vie et de sa gestion. La création d'un voisinage avant même d'habiter ensemble favoriserait donc la convivialité et la confiance partagée entre les membres. Le sentiment de sécurité au domicile, dans le quartier ou le village des habitants participerait à la cohésion et à la solidarité entre voisins et ainsi, à l'amélioration de leur cadre de vie.

Afin d'essayer d'évaluer la sécurité en habitat participatif, nous avons aussi tenté de comparer les différentes formes de victimation qu'ont pu connaître les personnes sondées avant 2020.

D'une part, la question suivante a été posée aux habitants : « *En 2019 ou 2020, avez-vous été victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage de votre logement ?* ». Selon le rapport de l'INSEE en 2019, 4,7 % des ménages habitant dans une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 (hors agglomération parisienne) déclarent avoir été victimes de cambriolage ou de tentative de cambriolage en 2017 ou 2018²³. En relation avec ces chiffres, 2,8% des personnes interrogées (soit 1 ménage) déclarent avoir été victimes de cambriolage ou de tentative de cambriolage dans les deux années précédant notre sondage. C'est-à-dire que 97,2% des personnes interrogées (soit 35 ménages) déclarent ne pas avoir été victimes de cambriolage ou de tentative de cambriolage sur cette période.

D'autre part, les ménages devaient aussi répondre à la question suivante : « *En 2019 ou 2020, avez-vous été victime d'un vol sans effraction dans votre logement, y compris dans ses dépendances (cave ou grenier) ?* ». En 2019, 1,8 % des ménages habitant dans une grande ville déclarent avoir été

²³ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p217.

victimes de vol dans le logement commis sans effraction en 2017 ou 2018 selon l'enquête CVS. En 2020, 11,1% des personnes interrogées (soit 4 ménages) ont répondu oui à la question précédemment citée. Cette part peut paraître élevée mais il faut préciser de nouveau qu'il n'y a eu que 4 ménages victimes de vol dans le logement commis sans effraction en 2019 et 2020, sur un total de 36 personnes sondées. A l'inverse, 88,9% des personnes interrogées (soit 32 ménages) affirment ne pas avoir été victimes de vol dans le logement commis sans effraction dans les deux années précédant notre enquête.

Enfin, une dernière question relative à la victimation contre le logement a été posée, à savoir « *En 2019 ou 2020, avez-vous été victime d'actes de destruction ou de dégradation volontaire de votre résidence principale ?* ». En 2019, 5 % des ménages habitant dans une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 (hors agglomération parisienne) déclarent avoir été victimes d'actes de vandalisme contre le logement en 2017 ou 2018 selon l'enquête CVS²⁴. Parmi les personnes résident en habitat partagé, 13,9% d'entre eux (soit 5 ménages) ont été victimes d'actes de vandalisme contre le logement en 2019 ou 2020 contre 86,1% qui n'ont pas été victimes.

Bien que le sentiment de sécurité reste important en habitat participatif, il peut exister certains actes délictuels contre le logement comme les vols sans effraction dans le logement et dans les dépendances, ou encore des actes de destruction ou de dégradation volontaire contre ce dernier. Il faut également préciser que 5 foyers ont emménagé au sein de leur habitat groupé en 2018 ou 2019. Donc les réponses ne concernent pas uniquement les actes de vandalisme au sein des habitats groupés, mais aussi des logements avant leur installation.

Toutefois, la tendance globale montre que les cambriolages ou tentatives de cambriolage dans le logement des collectifs d'habitants se font très rares au vu des réponses fournies. Cela pourrait effectivement découler du fait de la surveillance mutuelle qu'entretiennent les voisins entre eux. Les voisins se connaissent préalablement et peuvent donc plus facilement identifier l'intrusion ou le comportement délictuel de personnes extérieures à l'habitat. Les ménages prêteraient possiblement attention à ce genre d'actes de délinquance contre leur logement mais également contre celui de leurs voisins. C'est une attention et une bienveillance quotidienne qui s'opère entre tous dans ce type d'habitat.

²⁴ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p217.

6) Vie associative

A la question posée « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été membre d'une association ?* », les 35 ménages répondant ont tous déclaré avoir été membre d'une association en 2020. On dénomme ainsi 19 hommes et 17 femmes qui ont été membre d'une association au cours de l'année passée. Selon l'enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) de l'INSEE en 2016, le taux d'adhésion aux différents types d'associations est de 40 % pour les ménages résidant dans les villes de 200 000 à 1 999 999 habitants (hors agglomération parisienne)²⁵. On retient donc qu'il y a un très fort taux d'adhésion à des associations pour les personnes vivant en habitat partagé. Leur implication dans les diverses associations se manifeste à tout âge (34 à 84 ans) et dans tous les habitats participatifs sondés en France.

Grandes villes en 2016	Habitat participatif en 2020
40%	100%

L'intérêt et l'engagement associatif est sensiblement différent entre les deux groupes de ménages comparés. Les ménages ont dû répondre à la question suivante : « *Au cours des 12 derniers mois, lequel de ces types d'association avez-vous le plus fréquenté ?* ».

Parmi 35 foyers répondant, 35,4% (11 ménages) des personnes vivant en habitat groupé ont le plus fréquenté une association de défense droits et d'intérêts communs (parents d'élèves, consommateurs, locataires etc) comme des associations d'habitants et des mouvements relatifs à l'habitat participatif. On comptabilise 7 femmes et 4 hommes ayant fréquenté ce type d'association en 2020. Le taux d'adhésion des associations de défense de droits et d'intérêts communs est de 3 % dans les villes de plus de 200 000 habitants en 2016 selon l'INSEE. Le principal intérêt associatif des ménages vivant en habitat groupé serait donc celui de la défense de droits et d'intérêts communs. En comparant avec les données de l'INSEE, le principal intérêt associatif des personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire et vivant dans une grande ville en France métropolitaine est le sport. En effet, le

²⁵ France, portrait social, Édition 2019, INSEE, p225.

taux d'adhésion aux associations sportives est de 17 % dans les villes de plus de 200 000 habitants en 2016 selon l'enquête SRCV. Il est de 8,6% (3 ménages) pour ceux vivant en habitat participatif.

De plus, 20% (7 ménages) des foyers interrogés ont le plus fréquenté des associations relatives à la protection de l'environnement (5 hommes et 2 femmes) en 2020. Le taux d'adhésion aux associations de protection de l'environnement est lui de 2 % dans les villes de plus de 200 000 habitants en 2016. Ce type d'association est le second à susciter un intérêt important pour les groupes des habitats partagés.

Le taux d'adhésion aux associations de parti politique, de culture, de loisir, d'éducation et de syndicat (hors groupement professionnel) reste relativement faible (1 à 3 ménages pour chaque catégorie) en habitat participatif. Dans les villes de plus de 200 000 habitants, le taux d'adhésion aux associations de club de 3ème âge et de loisirs pour personnes âgées est faible puisqu'il est de 3%. Il faut souligner que le taux d'adhésion à ce type d'association est nul pour les 35 foyers ayant répondu à la question, alors même que plus d'un tiers d'entre eux sont âgés de 60 ans et plus.

On pourrait alors supposer que les seniors vivant en habitat groupé ne ressentent pas nécessairement le besoin de s'impliquer dans une association de club de 3ème âge et de loisirs pour personnes âgées afin de se sentir intégré à un groupe. Le collectif est justement un moyen de renforcer ce sentiment d'intégration et d'appartenance tout au long de la construction du projet immobilier, où chacun participe à son avancée au sein des groupes de travail.

7) Sensibilisation environnementale

L'INSEE publie en 2017 son rapport mêlant les acteurs économiques et l'environnement. Tout en sachant que le respect de l'environnement est une valeur essentielle dans la réalisation de projet d'habitat partagé, nous souhaitons évaluer statistiquement la sensibilité environnementale qu'ont les habitants dans leur quotidien. L'habitat participatif serait une solution d'avenir tant au niveau social qu'environnemental. C'est pour cela que notre étude expérimentale souhaite apporter des données chiffrées quant aux préoccupations environnementales des ménages d'habitat collectif.

Pour reprendre les propos de l'INSEE qui s'est basé sur une enquête du CGDD-SDES et du CRÉDOC, « *la sensibilité des citoyens à l'égard de la protection de l'environnement varie selon le contexte socio-économique* »²⁶. Il faut noter que les préoccupations environnementales seront partiellement comparables au vu des populations mises en relation et des années étudiées (2016 et 2020).

D'une part, le réchauffement de la planète (28 %) et la pollution de l'air (26 %) se sont imposés comme les principales préoccupations environnementales des Français en 2016²⁷. Le réchauffement de la planète (83,3% avec 30 ménages) s'est aussi imposé comme la principale préoccupation environnementale des habitants vivant en habitat participatif en 2020, mais dans des proportions nettement plus importantes. Concernant la pollution de l'air, seuls deux ménages vivant en habitat partagé le considèrent comme le principal problème environnemental.

Ensuite, d'autres difficultés liées à la dégradation de l'environnement paraissent préoccupantes pour les habitants sondés de notre enquête, mais dans une moindre mesure : 5,6% (2 ménages) pour la disparition de certaines espèces végétales ou animales contre 9,9% pour les français interrogés par l'INSEE, et 2,8% (1 ménage) pour la pollution de l'eau, des rivières et des lacs, contre 11 % pour les ménages ordinaires.

D'autre part, il a été demandé aux ménages quel est le problème qui les concerne le plus dans leur quartier parmi une liste de problèmes liés à leur qualité de vie et à leur environnement. Les ménages ordinaires estiment que le bruit (19 %) et le manque de transports en commun (18 %) font partie des principaux problèmes de leur quartier. Il est intéressant de comparer ces données avec celles recueillies dans notre étude car dans le cas de l'habitat participatif, ce sont les habitants qui choisissent

²⁶ Les acteurs économiques et l'environnement, Édition 2017, INSEE, p108.

²⁷ Les acteurs économiques et l'environnement, Édition 2017, INSEE, p109.

leur lieu de vie. Cette pratique innovante est pleinement intégrée dans son territoire, au sein de quartier ou village. Ces derniers évoquent majoritairement (environ 40% soit 15 ménages) le problème de la pollution de l'air. La part des habitants qui considère que le bruit et le manque de transports en commun sont les problèmes concernant le plus leur quartier est très faible (respectivement un ménage pour chacun des deux problèmes cités). Le problème lié à un manque d'entretien et un manque de propreté de l'environnement de proximité intervient en quatrième place (8%) de la liste des problèmes de proximité pour les Français en 2016 selon l'INSEE. Il représente 16,7% (6 ménages) pour les habitants interrogés dans notre enquête.

Par ailleurs, plus d'un quart des français ne déclarent avoir aucun problème dans leur quartier, contre 30% (11 ménages) pour ceux vivant en habitat participatif.

8) Modes de déplacement

Enfin, nous avons choisi de mettre en évidence les modes de déplacement des habitants pour savoir s'ils agissent dans leur quotidien à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, provoqués par l'utilisation de la voiture.

Au printemps 2016, une enquête consacrée aux pratiques environnementales et à la mobilité durable des ménages montre que les français utilisent majoritairement la voiture et d'autres véhicules motorisés sur les trajets domicile-travail. En effet, parmi les personnes interrogées dans cette enquête, 54% des personnes vivant dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors agglomération parisienne) utilisent un véhicule motorisé (voiture, véhicule utilitaire, moto, scooter, autre deux-roues motorisé) pour se rendre sur son lieu de travail ou d'étude²⁸ contre 26,7% (8 ménages) pour ceux résidant en habitat participatif. A l'inverse, les habitants vivant en habitat groupé se rendent principalement sur leur lieu de travail ou d'étude en vélo, en transports en commun (bus, car, train, RER, tramway, métro...) ou par la marche à pied. Ils représentent 60% (18 ménages) en 2020 contre 25% pour les français vivant dans une grande ville en 2016. Les 13,3% (4 ménages) restants utilisent un autre mode de transport, et ce pourcentage englobe également ceux qui n'effectuent pas de trajet puisqu'ils travaillent depuis leur domicile. Les habitants résidant en habitat partagé auraient donc tendance à moins utiliser un véhicule motorisé pour aller travailler qu'un ménage ordinaire.

	Grandes villes en 2016	Habitat participatif en 2020
Moyens de transport		
Véhicules motorisés	54	26,7
Marche, vélo et/ou TC	25	60,0
Autre	21	13,3

²⁸ « Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle en 2016 ? », Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer, *DATALAB*, septembre 2016, p 1.

Bien que les habitants de notre sondage privilégient des modes de déplacement moins polluants que la voiture, ces derniers ne délaissent pas pour autant son utilisation. Près de 70% (25 ménages) d'entre eux possèdent une voiture et 5,6% (2 ménages) possèdent deux voitures ou plus en 2020. En parallèle de ces données, l'INSEE montre que 47% des ménages vivant en France métropolitaine possèdent une voiture et 19% en ont deux ou plus en 2014²⁹. En revanche, les chiffres sont similaires pour les ménages ne possédant aucune voiture : 35% pour les français ordinaires en 2014 contre 25% (9 ménages) pour ceux résidant en habitat partagé en 2020.

Tableau 9 : Répartition des ménages, selon le nombre de voitures particulières possédées en 2014 et 2020 (en %)

	Ménages ordinaires en 2014	Ménages en habitat participatif en 2020
Nombre de voiture		
1 voiture	47	69,4
2 voitures ou plus	35	5,6
Pas de voiture	19	25

De plus, on peut aussi évaluer l'impact environnemental des déplacements des français par les distances kilométriques parcourues en véhicules motorisés. On constate grâce à notre sondage que les ménages utilisent moins leur véhicule motorisé à l'année que les français ordinaires puisqu'ils parcourent moins de kilomètres. 58,6% (17 ménages) des personnes de notre sondage parcourent moins de 8 000 km par an contre 27% pour les autres ménages vivant dans une grande agglomération³⁰. En conséquence, les personnes possédant un véhicule motorisé dans notre enquête parcourent moins de kilomètres annuellement, contrairement aux ménages vivant dans une grande ville, comme le montre le tableau.

²⁹ « Ménages et environnement. Les chiffres clés- Édition 2017 », Commissariat général au développement durable, *DATALAB*, octobre 2017, p30.

³⁰ « Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle en 2016 ? », Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer, *DATALAB*, septembre 2016, p 2.

Tableau 10 : Distances annuelles parcourues en véhicule motorisé entre deux types de ménages en 2016 et 2020 (en %)

	Grandes villes en 2016	Habitat participatif en 2020
Distances en km		
20 000 km et plus	19	10,3
De 12 000 à moins de 20 000 km	26	10,3
De 8 000 à moins de 12 000 km	28	20,7
Moins de 8 000 km	27	58,6

L’habitat participatif permet de mutualiser des biens et services, par exemple avec le prêt de voiture et le partage de trajet commun entre voisins par le biais du covoiturage³¹. Cette pratique, qui permet de diminuer les coûts de déplacement et l’impact carbone, reste marginale sur l’ensemble des modes de déplacement au niveau national. Sur l’ensemble des personnes sondées en 2016, 31% déclarent pratiquer le covoiturage pour des courtes distances (lieu de travail ou d’étude) et 30% déclarent le pratiquer pour des longues distances en dehors du cadre familial³². A l’inverse, 57,1% (16 ménages) des habitants vivant en habitat groupé déclarent pratiquer le covoiturage pour les courtes distances et 77,7% (28 ménages) en ont recours la plupart du temps, parfois ou rarement lors de longs trajets en 2020. Ces derniers utiliseraient donc plus fréquemment cette alternative à l’utilisation de la voiture individuelle. Le covoiturage privilégie les contacts entre voisins lors de trajets groupés, mais permet aussi de réaliser une diminution des coûts de transport pour les ménages, tout en ayant un impact moins important sur l’environnement.

³¹ « Usages partagés (location, réemploi, troc et don), comme alternatives à la possession exclusive : cartographie par type de biens, de freins et sociotypes », novembre 2015, Étude réalisée pour le compte de l’ADEME par CREDOC.

³² « Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle en 2016 ? », Ministère de l’environnement de l’énergie et de la mer, *DATALAB*, septembre 2016, p 3.

Enfin, notre sondage met en évidence que les habitants privilégient des modes de déplacement moins polluants que les ménages ordinaires. En prenant l'exemple du vélo, nous voulions connaître la fréquence d'utilisation de ce mode de transport dans le quotidien des ménages. Près de 70% (25 ménages) des habitants sondés dans notre enquête utilisent leur vélo au moins une fois par semaine dont 41,7% d'entre eux (15 ménages) l'utilisent tous les jours ou presque en 2020. La tendance s'inverse pour les ménages ordinaires car 22% des français affirment utiliser leur vélo au moins une fois par semaine³³. De plus, 63 % d'entre eux utilisent leur vélo moins d'une fois par mois contre 25% (9 ménages) des personnes sondées dans notre étude. La pratique du vélo est donc largement privilégiée dans la plupart des habitats participatifs.

Tableau 11 : Fréquence des déplacements à vélo entre deux types de ménages en 2016 et 2020 (en %)

	Ménages ordinaires en 2016	Ménages en habitat participatif en 2020
Fréquence		
Une fois par semaine ou plus	22	69,5
Une à trois fois par mois	16	5,6
Moins d'une fois par mois	63	23

³³ « Ménages et environnement. Les chiffres clés- Édition 2017 », Commissariat général au développement durable, *DATALAB*, octobre 2017, p38.

III- Budget et pratiques de consommation

Au-delà des bénéfices sociaux que peut apporter l'habitat participatif à travers les différents domaines que nous venons d'aborder tel que le bien-être, nous voulions discerner les comportements de consommation des groupes d'habitants vivant dans ce type de logement.

Nous voulions donc comparer de manière globale la répartition du budget de consommation de ces ménages, en tentant de le mettre en parallèle avec celui d'un ménage ordinaire. L'ambition d'Hab-Fab n'est donc pas d'attester une vérité générale sur les consommations des habitants, mais de dégager une tendance sur les économies que peuvent faire ou non les habitants résidant en habitat partagé. Il paraît intéressant de connaître le budget moyen d'un ménage ayant décidé de participer activement à la conception et la gestion de leur cadre de vie avec d'autres voisins.

De plus, certaines pratiques de consommation, qui sont souvent corrélées avec les valeurs du collectif permettent parfois de réaliser des économies, ou encore d'améliorer leur qualité de vie. C'est donc dans cette optique que nous traiterons plusieurs thématiques relevant du budget et des pratiques de consommation des ménages vivant en habitat participatif.

Nous aborderons divers aspects des bénéfices économiques que peuvent effectuer les groupes : la répartition du budget global des ménages en examinant particulièrement le poste de consommation du logement, du transport et des modes de déplacement, et des services spécifiques (garde d'enfants et aide à domicile). Enfin, nous mettrons en relation la dimension économique et environnementale à travers les consommations durables et éco-responsables des habitants, mais aussi par le biais des pratiques collaboratives que l'on retrouve fréquemment en habitat partagé.

1) Répartition globale du budget des ménages

Concernant la répartition du budget de consommation des ménages, nous nous sommes principalement appuyés sur les données de l'INSEE issues de l'enquête du Budget de famille (BDF) en France (métropole et DOM) en 2017. Il faut bien évidemment préciser que le traitement statistique de notre sondage ne s'est pas réalisé comme celui de l'INSEE, spécialement car nous n'avons pas eu les mêmes moyens pour réaliser cette enquête qui reste expérimentale.

En résumé, l'enquête BDF se déroule en six vagues d'environ huit semaines chacune, de septembre 2016 à septembre 2017, où l'enquête s'est réalisée avec un décalage d'un an pour Mayotte. L'enquête se compose de deux instruments de collecte, à savoir un questionnaire et un carnet auto-administré pour chaque membre du ménage âgé de plus de 14 ans dans lequel sont consignées toutes ses dépenses durant sept jours. Le mode de collecte de nos données a lui été effectué uniquement par le biais d'un questionnaire et sur une période beaucoup plus courte (une cinquantaine de jours). Les résultats ne seront donc pas parfaitement précis ni strictement comparables à ceux collectés par l'INSEE en 2017, mais peuvent toutefois faire ressortir une tendance générale.

Relativement à la consommation des ménages français, on peut diviser leur budget en huit postes de consommation, que nous avons parfois regroupés pour des questions de pertinence : alimentation ; alcool et tabac ; habillement ; hébergement et restauration ; santé, enseignement, loisirs et culture ; communications et autres biens et services. Nous nous focaliserons ensuite sur les dépenses liées au logement et aux transports.

Concernant l'alimentation, les ménages ordinaires vivant dans une grande ville dépensent en moyenne 4223€ par an dans les produits alimentaires et boissons non-alcoolisées en 2017³⁴. Pour les ménages sondés dans notre enquête, ils dépensent en moyenne 393,7€ par mois, soit 4724€ par an dans l'alimentation en 2020. De ce fait, le poste de consommation de l'alimentation est relativement important pour ces ménages car ils dépensent près de 500€ en plus par an qu'un ménage ordinaire.

Relativement au second poste de consommation, les ménages résidant dans une grande ville et ceux en habitat participatif ont des coûts similaires pour les dépenses de boissons alcoolisées : 353€ par an pour les uns en 2017 contre 394,8€ pour les autres en 2020. Toutefois, il n'est pas pertinent de prendre en compte la consommation de tabac parmi nos enquêtés puisque sur 31 réponses, seuls 4 ménages

³⁴ Source : TF104, Insee, enquête Budget de famille 2017.

dépensent entre 40 et 80€ par mois dans le tabac. Les 27 autres ménages restant signalent ne pas en consommer. Le nombre de réponses est faible donc nous ne pouvons pas les comparer avec les statistiques officielles.

En relation avec les articles d'habillement et chaussures, un ménage classique dépense en moyenne 1400€ par an dans ce poste, ce qui représente environ 5,2 % du total de son budget de consommation. A titre de comparaison, ceux vivant en habitat participatif dépensent en moyenne 67,9€ par mois, soit 814,8€ par an dans l'habillement. En conséquence, ce poste de consommation est largement moins important pour nos enquêtés que les ménages ordinaires.

Bien que les services d'hébergement et de restauration aient été paralysés durant plusieurs mois au cours de l'année 2020, les habitants vivant en habitat partagé ont des dépenses plus élevées dans ce poste de consommation que la moyenne nationale. En effet, un ménage ordinaire résidant dans une grande ville dépense en moyenne 1980€ par an dans ces services, ce qui représente environ 7,4 % de son budget total de consommation en 2017³⁵. Les ménages interrogés vivant en habitat participatif dépensent en moyenne 259,6€ par mois, soit 3115,4€ par an dans la restauration (repas pris dans un restaurant, un café, bars ou assimilé) en 2020. Ces derniers peuvent dépenser jusqu'à 1000€ par mois par ménage dans la restauration. Toutefois, il faut préciser que 50% d'entre eux dépensent 200€ par mois ou moins (soit 2400€ par an) dans la restauration et que les autres 50% dépensent entre 200€ et 1000 € par mois. Dans le cas présent, il est plus adapté de prendre en compte la médiane (2400€ par an) que la moyenne (3115,4€ par an) puisque l'étendue de la série est de 1000€ pour seulement 26 réponses traitées. Même si les chiffres sont variables, les coûts dans les dépenses de restauration représentent une part importante du budget des ménages vivant en habitat participatif. Le constat est le même pour les services d'hébergement : 50% de nos enquêtés (26 ménages) dépensent 175€ par mois ou moins (soit 2100€ par an) dans l'hébergement et les autres 50% dépensent entre 1750€ et 2500€ par mois dans ce service en 2020. Donc les dépenses de consommation dans les hôtels et la restauration sont tendanciellement plus importantes pour les ménages vivant en habitat groupé que pour un ménage ordinaire vivant dans une grande ville.

Ensuite, il faudra prendre en compte la médiane dans les prochains postes de consommation, car les résultats sont plus représentatifs que la moyenne, dus aux écarts importants des valeurs extrêmes de la série statistique. Pour les ménages ordinaires, leurs dépenses dans les produits et services de santé (produits et appareils thérapeutiques, matériel médical, services de consultation externe, services et

³⁵ Source : TF204, Insee, enquête Budget de famille 2017.

soins de santé...) s'élèvent en moyenne à 488 € par an en 2017, ce qui représente environ 1,8 % de leur consommation selon l'INSEE. Pour les groupes d'habitants de notre sondage, 50% d'entre eux dépensent en moyenne 35€ par mois soit 420€ par an, et les autres 50% dépensent entre 35 et 1000€ dans les biens et services de santé en 2020. Les réponses sont donc variables selon les mois, mais également selon l'âge de l'enquêté.

Concernant les biens et équipements de loisirs et de culture, les ménages sondés dans notre étude ont tendance à avoir un budget plus important dans ce poste de consommation que les ménages ordinaires. En outre, 50% d'entre eux dépensent 275€ par mois ou moins (soit 3300€ par an) dans les loisirs et la culture tandis que les autres 50% d'entre eux dépensent entre 275€ et 1200€ par mois dans ces mêmes services en 2020. A l'inverse, les ménages interrogés par l'INSEE, dépensent en moyenne 2514€ par an dans les loisirs et la culture, ce qui représente environ 9,4 % de leur budget de consommation.

Dans la plupart des habitats groupés, les habitants ont tendance à acheter collectivement des biens et services liés aux loisirs et à la culture. Selon notre sondage, ils mutualisent des livres, des abonnements à des revues de presse, des jeux de société et jeux de plein air comme les tables de ping-pong, mais aussi des places de cinéma, des abonnements de cours de sport et d'autres pour aller au théâtre et au musée. D'autres biens sont mutualisés comme le matériel de sport et de vacances (par exemple du matériel de montagne), des équipements audiovisuels comme des vidéoprojecteurs et des télévisions. Tous ces exemples ont été fournis par les habitants dans le questionnaire.

Pour les dépenses relatives à l'enseignement (frais d'enseignement et services éducatifs), les résultats sont sensiblement les mêmes pour les ménages ordinaires vivant dans une grande agglomération (hors Paris) et ceux vivant en habitat groupé : les premiers y consacrent en moyenne 251€ contre 198,8€ pour les seconds.

Les dépenses dans les communications et les services postaux (timbres, enveloppes, achats et réparation de téléphones fixes ou portables, télécopieurs et accessoires, services de téléphone, fax internet et recharges téléphoniques) sont comparables entre les deux types de ménages étudiés : ceux vivant dans une grande ville dépensent en moyenne 733€ par an dans les communications³⁶ contre 567€ par an pour les personnes sondées dans notre enquête. En conséquence, la tendance est globalement la même, puisque les coûts annuels consacrés à ce poste de consommation sont relativement bas.

³⁶ Source : TF104, Insee, enquête Budget de famille 2017.

Enfin, nous précisons que les ménages ordinaires résidant dans une grande agglomération consacrent environ 15,6 % de leur budget à des biens et services divers (effets personnels, services financiers, assurances liées au logement et aux transports...), ce qui équivaut à un total de 4197€ par an. Nous n'avons pas demandé à nos enquêtés de nous indiquer le budget consacré à ces dépenses car ce poste de consommation est très large, donc il est difficile de l'évaluer.

2) Logement

Le poids du poste relatif au logement est le plus important dans le budget total de consommation des ménages. Selon l'enquête BDF de l'INSEE, les ménages ordinaires vivant dans une agglomération de plus de 100 000 habitants dépensent en moyenne 4669€ par an dans le logement (eau, gaz, électricité, autres combustibles) en 2017. Ce poste représente environ 17,4 % de leur budget.

Parmi les dépenses liées au logement, les personnes résidant en habitat participatif ne font pas nécessairement d'économie en termes de services relatifs au logement (ordures, assainissement, factures d'eau et charges collectives). En effet, les données que nous avons récoltées sont approximativement les mêmes que celles des statistiques officielles. Les ménages de notre enquête dépensent en moyenne 88,4€ par mois, soit 1061,4€ par an dans ces services liés au logement en 2020 contre 935€ par an pour un ménage résidant dans une grande ville. De plus, plusieurs personnes sondées nous spécifient que ces frais peuvent être compris dans les coûts mensuels versés à la copropriété, ou encore qu'ils dépendent de la surface du logement et du nombre d'habitant dans l'ensemble de l'habitat.

Les chiffres de l'INSEE, sont également comparables quant aux coûts des charges collectives relatives au logement (payées isolément du loyer ou crédit). Un ménage ordinaire habitant dans une ville de plus de 100 000 habitants dépense en moyenne 725€ par an dans les charges collectives relatives au logement en 2017. Sur 26 personnes ayant répondu à la question, 50% d'entre elles dépensent 65€ par mois ou moins (soit 780€ par an) dans les charges collectives et les autres 50% y consacrent entre 65€ et 300 € par mois. En cas de partage des charges collectives relatives au logement, certains habitants peuvent dépenser jusqu'à 250€ par mois dans ces frais. Ici aussi, la répartition des frais peut dépendre de la surface du logement et du nombre d'habitant, comme le mentionne plusieurs ménages.

Bien que les habitants ne fassent pas nécessairement d'économies au niveau des charges collectives, on constate qu'ils dépensent moins dans les charges relatives à l'électricité, le gaz et les autres combustibles, en comparaison avec un ménage ordinaire résidant dans une grande ville. En outre, les 29 ménages ayant répondu à la question dépensent en moyenne 62,8€ par mois, soit 753,9€ par an uniquement dans l'électricité, le gaz et les autres combustibles en 2020. Ces derniers peuvent dépenser jusqu'à 150 € par mois par ménage dans ces frais. A titre de comparaison, les statistiques de l'INSEE montrent que les ménages ordinaires des grandes agglomérations consacrent en moyenne

1122 € par an dans ces mêmes frais. Les groupes d'habitants peuvent donc réaliser des bénéfices économiques à ce niveau, et transférer leurs finances vers un autre poste de consommation, comme celui de l'alimentation par exemple.

Nous allons désormais nous centrer sur les équipements divers liés aux logements. Ce poste nous intéresse particulièrement car l'habitat collectif met en exergue le partage et la solidarité entre voisins. Ces valeurs collectives se traduisent notamment par la mutualisation de ces équipements de logement tels que les meubles, les articles de ménages et entretien courant de la maison. En moyenne, un ménage ordinaire vivant dans une grande agglomération dépense 1482€ par an dans ces équipements, ce qui représente environ 5,5 % de son budget.

Parmi ces équipements, les ménages résidant en habitat participatif ont tendance à acheter collectivement certains d'entre eux. Ils mutualisent des articles de ménages, du mobilier intérieur et extérieur (comme des meubles sous vasque, des tables, des luminaires...), mais aussi de la décoration et des petits équipements comme le wifi selon les résultats de l'enquête.

Sur les 30 personnes ayant répondu, 29 personnes vivant en habitat participatif déclarent n'avoir rien dépensé dans les gros appareils électroménagers y compris de chauffage et la réparation de ces appareils durant les quatre dernières semaines. En effet, ces dépenses sont généralement effectuées au moment de l'emménagement des habitants dans le logement, et les frais peuvent être mutualisés entre voisins. Selon les réponses des enquêtés, ils ont tendance à acheter collectivement des machines à laver le linge, des aspirateurs ou encore des lave-vaisselles. Parallèlement, les ménages habitant dans une grande ville dépensent en moyenne 175€ par an dans ces gros appareils électroménagers en 2017 selon l'INSEE.

De plus, les ménages vivant en habitat participatif dépensent en moyenne 16,1€ par mois, soit 193€ par an dans les biens et services pour l'entretien courant du logement (produits et articles d'entretien, services domestiques ou d'entretien pour le logement) en 2020. Ces derniers peuvent dépenser jusqu'à 80€ par mois par ménage dans ces biens et services. Plusieurs enquêtés soulignent qu'ils peuvent partager les dépenses lorsque les achats de biens et services pour l'entretien courant du logement sont collectifs. Dans certains habitats partagés, on mutualise des produits et des articles d'entretien et de nettoyage, des éponges, de la lessive, du papier toilette, de l'essuie-tout, de l'alcool ménager, du savon noir, du bicarbonate et des produits pour ramoner les tuyaux et la chaudière à granulés. On pourrait donc estimer que les groupes d'habitants font des économies dans ces biens et

services puisque leurs dépenses sont nettement moins élevées que la moyenne nationale dans une agglomération de plus de 100 000 habitants, à savoir 478€ en moyenne par an selon l'INSEE.

Enfin, le compte rendu des Petits Frères des pauvres fournit des statistiques quant au rapport entre l'adaptation au logement et l'âge d'une personne. C'est-à-dire que 76% des personnes de 60 ans et plus considèrent que leur logement est adapté à leur âge. A l'inverse, pour près d'un quart des personnes de 60 ans et plus, leur logement n'est plus adapté à leur âge, dont 11% affirment qu'il n'est pas du tout adapté. De plus, 1% des personnes interrogées ne se sont pas prononcés pas³⁷.

Dans notre étude, nous n'avons pas repris de manière identique la question de l'adaptation au logement face à l'âge de l'individu. Nous voulions connaître l'adaptation du logement de la personne en fonction de ses capacités physiques et de son niveau d'autonomie. De ce fait, parmi les ménages interrogés vivant en habitat participatif, près de 90% (32 ménages) considèrent que leur logement est bien adapté à leurs capacités physiques et leur niveau d'autonomie, dont 12 ménages d'entre eux sont âgés de 60 ans et plus. 8,3% (3 ménages) estime que leur logement peut être adapté à leurs capacités physiques et leur niveau d'autonomie dont 2 ménages sont âgés de 60 ans et plus. Aucun ménage interrogé considère que son logement n'est plus adapté, n'est pas adapté ou n'est pas du tout adapté à ses capacités physiques et son niveau d'autonomie. Ces chiffres peuvent s'expliquer du fait que ce sont les habitants eux-mêmes qui décident et conçoivent leur logement, afin de répondre à leurs besoins personnels. Bien que des concessions puissent être faites dans les prises de décisions collectives, les habitants débattent et discutent ensemble sur les besoins de chacun.

³⁷ « Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ? », Rapport des Petits Frères des Pauvres #3, 30 septembre 2019, p 56.

Tableau 12 : Adaptation du logement en fonction des capacités physiques et de l'autonomie des ménages résidant en habitat participatif en 2020 (en %)

	Ménages en habitat participatif en 2020
Niveau d'adaptation	
Est bien adapté	88,9
N'est plus adapté	0
N'est pas adapté	0
N'est pas du tout adapté	0
Peut être adapté	8,3
Sans opinion	2,8

3) Transport

Comme évoqué précédemment, les ménages résidant en habitat participatif n'ont pas les mêmes modes de déplacement que les ménages ordinaires puisqu'ils utilisent moins la voiture individuelle et privilégient le vélo au quotidien. Nous voulions donc nous focaliser sur les économies que peuvent faire ou non nos enquêtés du fait de ces différences observées.

En effet, ceux-ci (32 ménages) dépensent en moyenne 87,3€ par mois, soit 1048,1€ par an dans l'ensemble des coûts liés aux transports en 2020. Ils peuvent dépenser jusqu'à 300€ par mois par ménage dans ces frais. Parallèlement, les ménages habitant dans les grandes villes (plus de 100 000 habitants) déboursent en moyenne 4097€ par an dans les transports ce qui représentent environ 15,3% de leur consommation annuelle en 2017³⁸. Les dépenses dans les frais de transport sont, selon nos données collectées, inférieures pour les habitants vivant en habitat groupé que les ménages ordinaires vivant dans une grande agglomération.

Parmi ces coûts liés au transport, les frais d'utilisation de véhicules personnels comme l'entretien, l'essence, le garagiste, le parking ou encore le péage peuvent être divisés entre voisins en habitat participatif grâce à la mutualisation des voitures. Les 30 ménages sondés dépensent en moyenne 63,3€ par mois, soit 760€ par an dans ces frais d'utilisation, où certains peuvent élever leurs dépenses jusqu'à 220€ par mois en 2020. Par exemple, un enquêté précise dans le questionnaire qu'il pratique l'autopartage et par conséquent que ses frais sont répartis entre tous les conducteurs. A l'inverse, les ménages ordinaires des grandes agglomérations dépensent en moyenne 1500€ dans les frais d'utilisation de véhicules personnels en 2017 selon l'INSEE³⁹.

En conséquence, les ménages vivant en habitat partagé auraient tendance à moins dépenser dans le poste de consommation lié au transport, notamment en faisant des économies sur les frais d'utilisation des véhicules personnels qui sont souvent partagés. D'autres coûts sont liés aux dépenses de transport comme les achats de véhicule (automobiles, motocycles et cycles) et les services de transport, mais les données récoltées via le questionnaire n'ont pas été significatives, donc nous n'avons pas pu les analyser.

³⁸ Source : TF104, Insee, enquête Budget de famille 2017.

³⁹ Source : TF104, Insee, enquête Budget de famille 2017.

4) Services : garde d'enfants et aide à domicile

Comme évoqué précédemment, les habitants sondés échangent régulièrement des biens et services entre voisins. En effet, il est souvent mentionné dans leurs entretiens qu'un habitant peut rendre service à un de ses voisins seniors pour lui faire des courses ou bien pour l'entretien de son logement. Il est donc intéressant de visualiser leurs dépenses, pour savoir s'ils font des bénéfices économiques sur des services de garde d'enfants et d'aide aux personnes âgées.

Pour les ménages habitant dans les grandes villes (plus de 100 000 habitants) en France, le poste de dépense des biens et services divers représente environ 15,6 % de leur consommation. Les ménages ont effectivement un budget consacré aux services de protection sociale en prenant en compte le paiement des assistantes maternelles, des crèches, des maisons de retraite, et des foyers selon le calcul de l'INSEE. Ces derniers dépensent en moyenne près de 23€ par mois, soit 272 € par an dans ces services de protection sociale⁴⁰.

Pour les ménages interrogés vivant en habitat participatif, ils ont dépensé au cours du mois dernier entre 0 et 2000€ dans les services de protection sociale en 2020. Sur les 30 ménages ayant répondu à cette question, environ de 80% d'entre eux n'ont rien dépensé et les 20% restants (5 ménages) ont dépensé entre 70 et 2000€ au cours du mois précédent l'enquête. On constate que globalement, ces habitants ont plutôt tendance à se rendre des services plutôt que de payer des services extérieurs pour répondre à ces besoins. Néanmoins, ceux qui effectuent des dépenses dans les services de protection sociale ont tendance à y réserver une part importante de leur budget de consommation.

De plus, à la question posée « *À quelle fréquence au moins un membre de votre voisinage vous rend-il des services de garde d'enfants (baby-sitting) ?* », 66,7% (24 ménages) des habitants interrogés déclarent ne pas en avoir besoin ou n'ont jamais recours à un voisin pour ce type de service rendu. Parmi les 16 ménages ayant recours au baby-sitting pour leurs enfants, 14 d'entre eux rémunèrent rarement, voire jamais leurs voisins pour ces services en 2020. Seulement deux habitants déclarent rémunérer parfois leurs voisins. Aucun des ménages interrogés ne rémunère la plupart du temps ses voisins pour ce genre de service.

Concernant les services d'aide à domicile (aide aux personnes dépendantes) rendus par au moins un membre du voisinage, près de 90% des personnes n'en n'ont jamais recours, voire n'en

⁴⁰ Source : TF104, Insee, enquête Budget de famille 2017.

n'ont pas besoin. Seulement 3 ménages ont besoin mensuellement d'un de leurs voisins pour ce type de service (voir au moins une fois par semaine pour 2 d'entre eux). En règle générale, les habitants ne sollicitent pas leurs voisins pour les services d'aide à domicile, spécialement car ils n'en ressentent pas le besoin. On peut donc supposer que même si plus d'un tiers des personnes interrogées dans l'enquête sont âgées 60 ans et plus, celles-ci restent en partie autonomes au quotidien.

La construction du lien social se fait donc bien par des échanges de services pouvant aisément mettre en relation les différentes générations. Les habitants mettent ainsi en valeur les services non marchands rendus entre voisins surtout avec l'exemple du baby-sitting. Cependant, les chiffres restent relativement faibles pour établir une réalité sociale appliquée à tous les habitats participatifs. Les données statistiques témoignent simplement du fait qu'il existe bien un partage de services non monétaire. Ce partage favoriserait la proximité des habitants et les interactions sociales intergénérationnelles au sein de leur lieu de vie quotidien.

5) Consommation durable et éco-responsable

L'habitat participatif met souvent en valeur la recherche d'une qualité architecturale et environnementale dans l'élaboration et la construction des logements. En outre, cette innovation sociale permet la création de logements adaptés aux besoins de chaque groupe dans le respect de l'environnement. Au-delà de cet aspect touchant au logement, nous voulions savoir si cet intérêt environnemental se retrouvait aussi dans les pratiques de consommation des habitants. Nous les avons donc interrogés sur leur consommation et leurs dépenses de produits dits durables.

Les enquêtes Tendances de consommation du CRÉDOC en 2018 montrent que 70% de la population interrogée avait acheté au moins un produit issu de l'agriculture biologique au cours des six derniers mois⁴¹. Pour les ménages vivant en habitat groupé, 94,4% (34 ménages) d'entre eux en avait acheté au moins un en 2020. Seuls 5,6% (2 ménages) n'ont pas su répondre à la question posée. Selon les foyers, ils dépensent entre 20 et 650€ par mois dans l'achat de produits biologiques. Sur 27 ménages, la moyenne de ces dépenses est de 297,8€ par mois, à savoir 3573,3€ par an. Au moins 50% d'entre eux dépensent moins de 250€ par mois dans ces produits et au moins 50% des autres habitants dépensent plus que cette somme. Les ménages résidant en habitat partagé ont donc largement tendance à consommer des produits labellisés durables comme ceux de l'agriculture biologique. Ces dépenses représentent un poids important dans leur budget alimentaire.

Selon la même enquête, 47 % des français interrogés avaient acheté au moins un produit alimentaire en vrac au cours des six derniers mois en 2018. Selon notre étude, 83,3% (30 ménages) des personnes interrogées avaient acheté au moins un produit de ce type au cours des six derniers mois contre 8,3% (3 ménages) qui n'en ont pas acheté en 2020. Les autres ménages n'ont pas su répondre. On aurait donc tendance à dire que ces foyers consomment régulièrement des produits en vrac, sûrement plus qu'un ménage ordinaire. Ces dépenses s'élèvent en moyenne à 77,4€ par mois, soit 928,7€ par an pour 18 des foyers répondant. Les dépenses dans les produits en vrac sont néanmoins inférieures à celles des produits biologiques.

De plus, les produits biodégradables pour le ménage font également partie des achats de la majorité des habitants vivant en habitat participatif. En effet, 86,1% (31 ménages) des sondés avaient acheté au moins un produit biodégradable pour le ménage au cours des six derniers mois en 2020 contre

⁴¹ « Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures » V. Sessego, P. Hébel, mars 2019, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°303, p 2.

55% de la population interrogée par le CRÉDOC. Selon notre enquête, ces habitants dépensent jusqu'à 50€ par mois dans l'achat de ces produits. Sur 15 ménages, la moyenne de leurs dépenses est de 18,8€ par mois, à savoir 225,6€ par an. Ces dépenses sont donc largement plus faibles que les autres produits durables mentionnés précédemment, mais restent effectuées par la majorité des foyers interrogés.

Les collectifs d'habitants prendraient donc largement en compte la dimension environnementale dans leurs pratiques de consommation alimentaire.

Tableau 13 : Consommation durable et éco-responsable entre deux types de ménages en 2018 et 2020 (en %)

	Ménages ordinaires en 2018	Ménages en habitat participatif en 2020
Achat de produit...(au cours des 6 derniers mois)		
... issu de l'agriculture biologique	70	94,4
... alimentaire en vrac	47	83,3
... biodégradable pour le ménage	55	86,1

Ensuite, la tendance est globalement la même en habitat partagé que dans un foyer ordinaire concernant l'achat et la vente d'occasion. En outre, 46% de la population interrogée par le CRÉDOC avait acheté au moins un produit d'occasion sur internet au cours des six derniers mois en 2018⁴² contre 50% (18 ménages) pour les foyers résidant en habitat groupé en 2020. Parmi 14 ménages, la moyenne de leurs dépenses dans l'achat de produits d'occasion sur internet est d'environ 100€ par mois, c'est-à-dire près de 1192,3€ par an. Selon les foyers, ils dépensent entre 20 et 400€ par mois dans ces achats.

La tendance s'inverse quand il s'agit de vendre un produit d'occasion par internet car 55,6% (20 ménages) des sondés n'en n'ont pas vendu contre 38,9% (14 ménages) pour les autres en 2020. Nous précisons que 5,6% (2 ménages) n'ont pas su répondre. Donc la moitié des foyers vivant en habitat participatif ont l'habitude d'acheter des produits d'occasion par internet, mais une proportion moindre

⁴² « Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures » V. Sessego, P. Hébel, mars 2019, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°303, p 2.

d'entre eux en font de même pour les vendre. Il semble néanmoins intéressant de notifier cette information car les groupes participent dans une certaine mesure à la revalorisation de certains biens. Ils contribuent ainsi à l'économie circulaire, valorisant les usages des biens plutôt que leur consommation.

6) Pratiques collaboratives

De son essence même, l'habitat groupé fait participer et collaborer les futurs voisins conjointement dans un projet de vie à leur image. Au-delà de la participation de chaque individu à la conception et à la gestion du projet, nous cherchions à présenter les pratiques collaboratives qu'ils mettent en œuvre au quotidien sur leurs lieux de vie. Selon le CRÉDOC, les pratiques collaboratives non marchandes touchent aujourd'hui plus d'un tiers de la population française⁴³. Elles se définissent comme étant des biens et services partagés ou échangés entre particulier comme le covoiturage, la colocation entre personnes âgées et étudiants, les échanges de services de jardinage, de bricolage/recyclage, l'échange de livres, de jouets, les petits cours, les monnaies locales, le fab lab, etc.

L'enquête des Conditions de vie et aspirations des Français en 2018 du CRÉDOC présente que 4% des personnes sondées ont souvent recours à ces pratiques collaboratives, 16% de temps en temps, 16% rarement, 63% jamais et 1% ne sais pas. Seulement 20% des français utilisent donc ces actions coopératives dans leur quotidien. Parmi les personnes vivant en habitat groupé, 58,3% (21 ménages) des ménages a souvent eu recours à ces pratiques collaboratives, 33,3% (12 ménages) des ménages a en recours de temps en temps, 5,6% (2 ménages) en a rarement recours et enfin 2,8% (1 ménage) n'en n'a jamais eu recours en 2020.

	Ménages ordinaires en 2018	Ménages en habitat participatif en 2020
Fréquence		
Souvent	4	58,3
De temps en temps	16	33,3
Rarement	16	5,6
Jamais	63	2,8
Ne sait pas	1	0

⁴³ « Le collaboratif, nouvel horizon utopique ? », S. Hoibian, avril 2018, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°298, p 2.

Globalement, ces foyers bénéficient des biens et services rendus entre voisins. La collaboration et la mutualisation des biens et services sont des valeurs largement partagées dans l'ensemble des habitats participatifs en France, quel que soit leur localisation. Les habitants recherchent un mode de vie où ces échanges ne sont pas forcément marchands, mais bien mis en commun pour qu'ils soient profitables à tous. C'est notamment en ce sens que la solidarité entre les voisins se manifeste au sein de l'habitat participatif.

De plus, l'INSEE mesure l'économie collaborative dans son article sur les comportements de consommation des ménages paru en 2019. Les données officielles affirment qu'« en 2017, 36% des ménages ont échangé (gratuitement ou non) des biens ou services avec d'autres particuliers au cours des douze derniers mois. »⁴⁴. Nous avons posé la même question à nos enquêtés : en 2020, près de 92% (33 ménages) d'entre eux ont échangé (gratuitement ou non) des biens ou services avec d'autres particuliers au cours des douze derniers mois, contre 8,3% (3 ménages) qui ne l'ont pas fait. La proportion est largement supérieure pour les seconds ménages interrogés.

Tableau 15 : Pratique d'échange (gratuitement ou non) des biens ou services avec d'autres particuliers, entre deux types de ménages en 2017 et 2020 (en %)

	Ménages ordinaires en 2017	Ménages en habitat participatif en 2020
Réponse :		
Oui	36	91,7
Non	64	8,3

Enfin, le rapport final de l'ADEME sur les usages partagés nous donne des informations sur la pratique du troc (c'est-à-dire échanger des objets ou des services) grâce à l'enquête de Consommation du CRÉDOC en 2015. En effet, 3% des français interrogés pratiquent le troc régulièrement, 11% de temps en temps, 11% rarement et 76% ne pratiquent jamais l'échange des objets ou des services en 2015⁴⁵. A titre de comparaison, 58,3% (21 ménages) des personnes sondées de notre enquête pratiquent le troc contre 36,1% (13 ménages) qui ne le pratiquent pas en 2020. Par ailleurs, 5,6% (2 ménages) n'ont pas répondu à cette question.

⁴⁴ « Les comportements de consommation en 2017. Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », INSEE Première, avril 2019, n°1749, p 4.

⁴⁵ « Usages partagés (location, réemploi, troc et don), comme alternatives à la possession exclusive : cartographie par type de biens, de freins et sociotypes », novembre 2015, Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par CREDOC, p 38.

Le troc est une pratique répandue pour les ménages vivant en habitat groupé comparativement à des ménages ordinaires français. On pourrait dire que les biens et services circulent aisément entre voisins ce qui favorise le « vivre-ensemble ». Outre l'aspect solidaire, les pratiques collaboratives permettent aussi aux habitants de faire des économies puisque beaucoup de services sont rendus entre voisins à titre non marchand. Par exemple, ils seraient davantage amenés à acheter un livre, puis à le prêter si une personne en a besoin. De ce fait, ils font des économies en termes de livres achetés en valorisant son utilisation et non la jouissance du bien d'un seul individu.

PERTINENCE DES RÉSULTATS

Malgré une large diffusion du questionnaire, il nous faut signaler que l'échantillon étudié reste faible (42 réponses dont 36 traitées). Le questionnaire étant relativement long et des données précises étant recherchées, les répondants n'ont malheureusement pas été nombreux. De plus, les 36 ménages n'ont pas rigoureusement répondu à toutes les questions posées. De ce fait, les statistiques dépendent du nombre de réponses fournies, qui varient d'une question à une autre.

Il est donc nécessaire de prendre de la distance vis-à-vis des résultats obtenus, ceux-ci servant principalement à dégager une tendance générale dans le mode de vie des habitants vivant en habitat groupé.

Il est important de préciser que cette étude présente certaines limites à soulever pour l'analyse des résultats fournis.

Tout d'abord, le contexte de la crise sanitaire due à la COVID-19 est un élément nécessaire à notifier. L'année 2020 a chamboulé beaucoup de pratiques quotidiennes. Les restrictions gouvernementales ont limité les réunions et les interactions sociales, ont fermé pendant un temps long toutes les activités culturelles et de loisirs, les bars et les restaurants. C'est dans ce cadre exceptionnel que nous avons diffusé le sondage. Les réponses apportées sont donc probablement différentes que si les questions auraient été posées sur une année sans confinement. D'un autre point de vue, le questionnaire a aussi permis d'examiner la manière dont est gérée une crise au sein d'un habitat groupé.

Nous avons élaboré un sondage relativement long requérant des chiffres précis. Il est donc difficile d'avoir le détail des dépenses de consommation d'un ménage lorsqu'un suivi régulier n'est pas fait. L'intérêt d'une seconde évaluation serait de suivre sur une courte période (deux ou trois mois) une poignée d'habitants résidant en habitat participatif présents dans toute la France. Les résultats seront davantage précis, notamment concernant le budget des ménages par poste de consommation et la part de chacun d'eux. Nous rappelons que l'un des objectifs principaux de l'enquête était de comparer les données collectées avec celles des statistiques officielles. De ce fait, nous avons tenté, quand cela était possible, de reprendre les questions posées par l'INSEE et les autres organismes, et proposer les mêmes modalités de réponse.

De plus, le questionnaire est principalement constitué de questions fermées car cela facilite le traitement des données. Néanmoins, l'impact social de l'habitat participatif ne peut bien évidemment

pas être mesuré sur l'unique base d'un sondage, mais doit être complété par des témoignages, laissant ainsi les bénéficiaires des projets s'exprimer pleinement.

Il aurait aussi été judicieux d'approfondir plusieurs thèmes comme celui de la mutualisation des autres services et l'entraide quotidienne (autre que la garde d'enfants et l'aide à la personne) ainsi que le partage d'expérience entre voisins comme le bricolage. Cependant, il est difficile de comparer ces données car la mutualisation de biens et de services est peu prise en compte dans la comptabilité nationale. D'autre part, certaines informations ne sont pas quantifiables mais s'avèrent plus pertinentes de les mettre en exergue grâce à des témoignages, comme les apprentissages liés à la mixité intergénérationnelle.

D'autres points n'ont pas été abordés au vu de la durée du questionnaire. Toutefois, l'ajout de nouveaux éléments aurait été intéressant au niveau des dépenses communes liées à l'emménagement ou encore des coûts liés au lancement du projet. Un autre indicateur semble intéressant à mentionner, à savoir les réunions : connaître le nombre de réunions par mois, connaître la durée moyenne d'une réunion ou d'une assemblée plénière, l'évolution en termes de fréquence et de temps des réunions de la création du groupe jusqu'au « vivre-ensemble » etc. Cet indicateur suggère par ailleurs l'investissement quant au temps consacré à l'habitat collectif qu'il serait pertinent de calculer par ménage.

En conclusion, le questionnaire présente plusieurs limites qui suggèrent des améliorations quant à sa mise au point. De ce fait, il est délicat de tirer des conclusions définitives puisque c'est une enquête expérimentale. Ce sondage reste néanmoins intéressant afin de dégager une tendance globale au sein des habitats participatifs. Les orientations ressortant de cette enquête pourraient être sujettes à un approfondissement et inspirer d'autres études sur l'habitat participatif.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

Nous avons tenté tout au long de cette étude expérimentale de connaître la qualité de vie et les pratiques de consommation des ménages vivant en habitat participatif aux travers de plusieurs indicateurs. Ces éléments servent d'outils d'analyse à l'étude des bénéfices socio-économiques que peut apporter la vie en habitat groupé.

Concernant la qualité de vie des groupes d'habitants étudiés, plusieurs points significatifs sont à relever. En effet, le niveau moyen de satisfaction dans la vie menée actuellement (noté de 0 à 10) est sensiblement plus élevé en habitat participatif que celui d'un ménage ordinaire vivant dans une grande agglomération : 8,1 pour les ménages des habitats groupés en 2020 contre 7,2 pour un ménage ordinaire d'une grande ville en 2017. Le niveau de satisfaction est quant à lui très élevé lorsqu'il s'agit du logement (logement, environnement et localisation). Les ménages vivant en habitat partagé sont globalement plus satisfaits de leur logement qu'un ménage ordinaire vivant dans une grande agglomération.

Relativement au sentiment de bien-être des individus, près de 80% des personnes sondées dans notre enquête se sont senties la plupart du temps heureuses au cours du dernier mois. Dans la même optique, près de 60% des habitants se sentent la plupart du temps calmes et détendus. En outre, la plus-value sociale que peut apporter ce mode d'habitation se manifeste en partie par la fréquence élevée des sentiments positifs (heureux, calme et détendu) que ressentent les bénéficiaires des projets. L'habitat participatif apporterait donc un bénéfice social en termes de bien-être émotionnel. De plus, environ 80% des personnes sondées estiment avoir un bon, voire un très bon état de santé en 2020.

La consolidation des liens sociaux serait un enjeu réussi pour l'habitat groupé puisque selon les résultats de notre enquête, près de 90% des ménages interrogés pratiquent une activité (regarder la télévision, jardiner, cuisiner, bricoler, faire des sorties...) avec au moins un voisin mensuellement. Par exemple, la tendance globale indique que les ménages sondés fréquentent régulièrement des membres de leur entourage (amis, collègues et voisins), au travers des visites chez les uns ou les autres. L'habitat collectif favorise la multiplication des rassemblements et rencontres entre voisins puisque la plupart des habitants interrogés se réunissent mensuellement autour d'un apéritif, d'un repas ou encore lors d'activités communes.

Le renforcement des liens sociaux au cœur de l'espace de vie des groupes contribue à l'intégration de tous dans un collectif, et spécialement des personnes les plus âgées. La fréquence des interactions sociales entre voisins permet dans une certaine mesure de lutter contre l'isolement des plus fragiles face à la solitude quotidienne. En effet, la grande majorité des voisins résidant en habitat participatif se sent rarement voire jamais seul, tant pour les hommes que pour les femmes. Cette manière de « vivre autrement » aurait donc un impact social positif puisque les habitants se sentent moins seul au quotidien. De plus, près de l'intégralité des ménages sondés ont des interactions sociales quotidiennes avec d'autres individus. En complément de cette information, la plupart des personnes âgées de plus de 60 ans parle au moins avec une personne par jour et sort au moins de façon hebdomadaire de son domicile. Les sorties et rencontres des seniors sont nécessaires afin de ne pas les laisser isoler.

De plus, la tendance générale s'oriente vers le fait que les groupes se sentent majoritairement en sécurité dans leur domicile, tant pour les hommes que pour les femmes. Une relation de confiance s'établit entre voisins tout au long de la construction du projet, de la création du groupe jusqu'à leur nouvelle vie dans le logement. On observe également qu'environ 90% des enquêtés, hommes et femmes réunis, se sentent rarement voire jamais en insécurité dans leur quartier ou village. La relation entre l'habitat participatif et le territoire est intense et témoigne du niveau de sécurité que ressentent les habitants qui y vivent.

L'implication des ménages au sein du territoire s'illustre aussi par leur très fort taux d'adhésion à des associations. Il est nettement plus important dans ces types d'habitats que pour les ménages ordinaires résidant dans les villes de 200 000 à 1 999 999 habitants (hors agglomération parisienne). La totalité des habitants interrogés font partie d'une association en 2020, contre 40% pour les ménages interrogés par l'INSEE. Leur implication au sein d'associations se manifeste donc à tout âge (34 à 84 ans) et dans tous les habitats participatifs français ayant répondu à l'enquête. Le principal intérêt associatif des ménages vivant en habitat groupé serait celui de la défense de droits et d'intérêts communs comme les associations de parents d'élèves, de consommateurs, de locataires, des mouvements relatifs à l'habitat participatif etc. En second lieu, le taux d'adhésion à des associations de protection de l'environnement suscite également un intérêt important pour les collectifs. En lien avec l'aspect environnemental, le réchauffement de la planète s'est aussi imposé comme la principale préoccupation environnementale des habitants vivant en habitat participatif en 2020.

Soucieux de l'environnement, les valeurs que portent les groupes se traduisent dans leur vie quotidienne. On le remarque notamment dans les modes de transport qu'ils utilisent pour essayer d'avoir un plus faible impact négatif sur l'environnement. Ils auraient effectivement tendance à moins utiliser un véhicule motorisé pour aller travailler qu'un ménage ordinaire. Les habitants qui se rendent principalement sur leur lieu de travail ou d'étude en vélo, en transports en commun (bus, car, train, RER, tramway, métro...) ou par la marche à pied représentent 60% sur la totalité des personnes sondées. Bien qu'ils ne délaissent pas pour autant l'utilisation de la voiture, ces ménages parcourent moins de kilomètres qu'un ménage ordinaire. De plus, les modes de déplacement à vélo et en covoiturage sont plus fréquents dans ce type d'habitat.

Concernant le budget des ménages, le poste de consommation relatif à l'alimentation est plus élevé qu'un ménage ordinaire. A l'inverse, les habitants interrogés ont tendance à moins dépenser dans les articles d'habillement et les chaussures. Les coûts dans les dépenses de restauration et les services d'hébergement représentent une part importante du budget des ménages vivant en habitat groupé. A ce niveau-là, ces ménages ne font pas réellement d'économie sur leur budget de consommation, et auraient même tendance à plus consommer dans ces biens et services qu'un ménage ordinaire. Il en est de même pour les équipements de loisirs et de culture : les ménages sondés dans notre étude ont tendance à avoir un budget plus important dans ce poste de consommation que les ménages ordinaires, même s'ils achètent de nombreux biens collectivement.

En lien avec le logement, ils ne font pas nécessairement d'économie dans les services tels que les ordures, l'assainissement, les factures d'eau et les charges collectives). En revanche, on constate qu'ils dépensent moins dans les charges relatives à l'électricité, le gaz et les autres combustibles en comparaison avec un ménage ordinaire résidant en ville. Ils réalisent aussi des bénéfices économiques quant aux divers équipements du logement qu'ils mutualisent dans certains habitats groupés. Les coûts dans les produits d'entretien courant du logement sont nettement moins élevés que la moyenne dans une agglomération de plus de 100 000 habitants. De plus, près de 90% des personnes sondées considèrent que leur logement est bien adapté à leurs capacités physiques et leur niveau d'autonomie. L'habitat participatif répond donc aux besoins des habitants dans leur logement, grâce à la personnalisation des espaces privés lors de la phase de conception du projet immobilier. C'est notamment en ce sens que cette initiative est un exemple d'innovation sociale : elle permet de mobiliser les compétences des multiples acteurs pour répondre à des besoins sociaux en « faisant autrement ».

Relativement aux frais de transport, ils sont inférieurs pour les habitants vivant en habitat groupé que les ménages ordinaires vivant dans une grande agglomération. Les collectifs feraient donc des économies sur ce poste de consommation, notamment car ils utilisent des modes de transport moins coûteux que la voiture comme les transports en commun, le vélo et la marche à pied. Parmi ces coûts de transport, les frais d'utilisation de véhicules personnels comme l'entretien, l'essence, le garagiste, le parking ou encore le péage peuvent être divisés entre voisins en habitat participatif grâce à la mutualisation des voitures. Ils font ainsi des économies sur les frais d'utilisation des véhicules qui sont souvent partagés entre les conducteurs.

D'autres services sont mutualisés en habitat groupé, comme celui de la garde d'enfants. En effet, les habitants rémunèrent peu voire jamais leurs voisins pour les services de babysitting rendus. Ces échanges ne sont pas monétaires et permettent donc aux ménages ayant des enfants de faire des économies. De plus, les habitants ne sollicitent pas leurs voisins pour les services d'aide à domicile principalement car ils n'en ressentent pas le besoin.

En relation avec la consommation durable des ménages, ils dépensent entre 20 et 650€ par mois dans l'achat de produits biologiques. Ces dépenses représentent un poids important dans leur budget alimentaire. Ils consomment plus régulièrement des produits en vrac qu'un ménage ordinaire, car les dépenses dans ces produits y sont plus élevées. De plus, les produits biodégradables pour le ménage font également partie des achats de la majorité des habitants interrogés. Concernant la réutilisation de certains biens, la moitié des foyers de notre enquête a l'habitude d'acheter des produits d'occasion par internet, mais une proportion moindre d'entre eux en font de même pour les vendre également sur internet. La revalorisation des biens et services se manifeste par les pratiques collaboratives non marchandes très présentes en habitat groupé : environ 90% des habitants sondés pratiquent ce mode de consommation comme le covoiturage, les échanges de services de jardinage, de bricolage/recyclage, l'échange de livres, de jouets... Enfin, le troc est une pratique assez répandue dans les habitats groupés comparativement aux ménages ordinaires français.

CONCLUSION

Pour conclure cette étude statistique expérimentale, nous avons sollicité différents ménages vivant en habitat participatif afin de connaître leur mode de vie et leurs pratiques de consommation. L'objectif de cette investigation était de connaître les bénéfices potentiels de cette forme d'habitat, tant au niveau social qu'au niveau économique. Convaincu que l'habitat groupé constitue une base solide pour améliorer le bien-être des habitants tout en réalisant des économies dans leur budget, nous avons alors questionné des groupes d'habitants par le biais d'un sondage.

Les résultats témoignent du bien-être élevé des bénéficiaires des projets ainsi que le niveau de satisfaction dans leur vie et dans leur logement comparativement à un ménage ordinaire. Sur le plan économique, les habitants peuvent réaliser des économies quant aux charges relatives à l'électricité, le gaz et les autres combustibles, ainsi que sur les équipements de logement. Toutefois, ils ont tendance à avoir un budget plus important qu'un ménage ordinaire quant à l'alimentation ainsi qu'aux biens et services liés aux loisirs et à la culture. Leurs pratiques de consommation et leur mode de vie quotidien est sensiblement différent qu'un ménage ordinaire, notamment car ils valorisent la vie en collectivité, la solidarité et le partage au quotidien. Ces valeurs se traduisent au travers de la mutualisation de biens et de services rendus entre voisins ainsi que sur la qualité de vie globale des habitants.

Bien que les données collectées aient été relativement faibles, cette analyse statistique pourrait être un point de départ quant à la recherche future de paramètres concrets pour évaluer la plus-value sociale et économique que procure la vie en collectivité. Au-delà d'apporter un bénéfice social, humain et économique aux bénéficiaires des projets, l'habitat collectif favorise tout autant son lien avec le territoire et les acteurs extérieurs, dans le respect de l'environnement. En tant qu'innovation sociale, l'habitat participatif est une alternative durable aux modes d'habitation déjà présents sur le marché de l'immobilier.

Cette façon de « vivre-ensemble » et de consommer autrement met le collectif au cœur des projets grâce à une gouvernance partagée entre tous. L'habitat participatif remplirait donc ses promesses économiques et sociales !

BIBLIOGRAPHIE

- « Usages partagés (location, réemploi, troc et don), comme alternatives à la possession exclusive : cartographie par type de biens, de freins et sociotypes », novembre 2015, Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par CREDOC.
- « Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle en 2016 ? », Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer, *DATALAB*, septembre 2016.
- Enquête Budget de famille, Édition 2017, INSEE.
- Les acteurs économiques et l'environnement, Édition 2017, INSEE.
- « Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses capacités intellectuelles », E. Alberola, P. Croutte, S. Hoibian, février 2017, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°287.
- « Ménages et environnement. Les chiffres clés- Édition 2017 », Commissariat général au développement durable, *DATALAB*, octobre 2017.
- Richez-Battesti, Nadine et Vallade Delphine, « ESS, territoire et régime de solidarité : l'innovation sociale comme levier pour une « ville solidaire » ? », *Revue Management et Avenir*, novembre 2017, Vol.97(7), pp.105-127.
- « Le collaboratif, nouvel horizon utopique ? », S. Hoibian, avril 2018, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°298.
- « Proximité et qualité, les deux priorités pour faire ses courses alimentaires », A. Dembo, S. Bourdon, A. Fourniret, T. Mathé, mai 2018, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°299.
- « Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures » V. Sessego, P. Hébel, mars 2019, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°303.
- « Les comportements de consommation en 2017. Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », INSEE Première, avril 2019, n°1749.
- « Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ? », Rapport des Petits Frères des Pauvres #3, 30 septembre 2019.
- France Portrait social, Édition 2019, INSEE.